

Economie Gabon +

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion



MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

LES ÉCHOS DE L'ÉCONOMIE GABONAISE

Analyse des performances macroéconomiques du Gabon et de la CEMAC :



Lire p.4

VIE ÉCONOMIQUE

Transition vers la monnaie éco: les pays anglophones se rebiffent



Lire p.6

Performances macroéconomiques : le Gabon, moteur de la CEMAC



Lire p.9

ASCOMA: premier courtier de l'Afrique subsaharienne et la ferme intention de le rester



Lire p.11

Dossier

RESSOURCES MINIÈRES ET RICHESSES NATURELLES

LE GABON : UNE TERRE D'AVENIR



L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU GABON DEVRAIT PORTER SES FRUITS

PAYS RICHES EN RESSOURCES : COMMENT ÉCHAPPER AU PIÈGE DE LA PROCYCLICITÉ

PRENONS LA ROUTE ENSEMBLE ! AVEC LE GROUPE OLA ENERGY

Lire p.15 – 21

Prochain numéro :
ECONOMIE NUMÉRIQUE

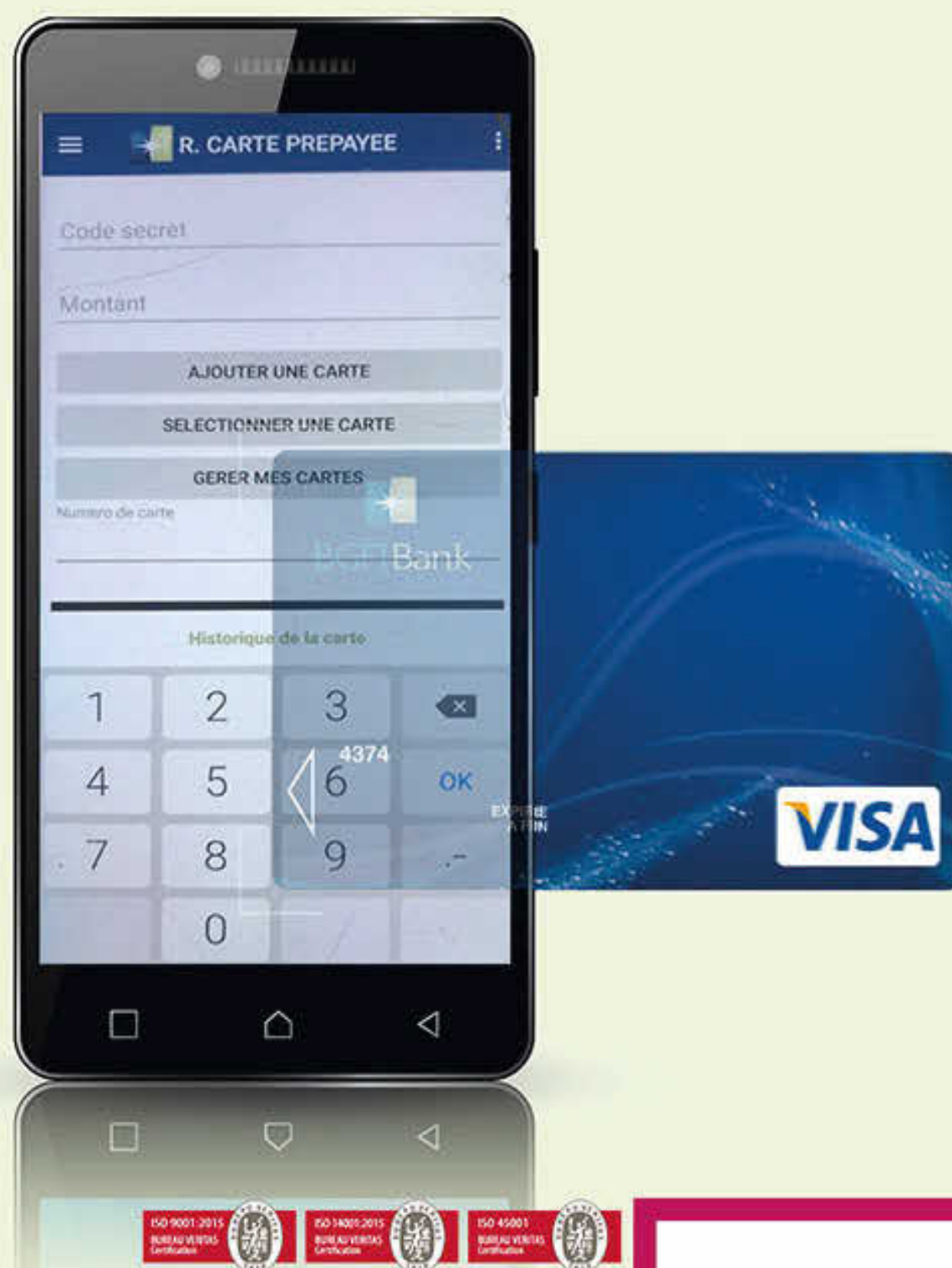
N°83
AVRIL
2020



BGFIMobile

Fini les files d'attente en agence.
Pour le rechargement de votre carte
Prépayée ou celles de vos proches,
utilisez simplement votre app.

BGFIMobile.



Tél N°court : 8888
(+241) 11 79 61 50
Email : eqc@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Sommaire N°82

VIE ÉCONOMIQUE

4 – 12

QUELS AJUSTEMENTS CONSENTIR POUR ENDIGUER L'AUGMENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

p. 7

QUEL AVENIR ÉNERGÉTIQUE POUR L'AFRIQUE ?

p. 8

LA DIASPORA AFRICAINE COMME MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT.

p. 12

DOSSIER

15 – 21



COMILOG ANNONCE UNE PRODUCTION EN HAUSSE DE PLUS DE 10%, À PLUS DE 4,8 MILLIONS DE TONNES

p. 20

CARNET

22

AIR ALGÉRIE COMPAGNIE OPERATIONNELLE DÈS LE MOIS D'AVRIL 2020

p. 22

AGENDA : 16 AVRIL 2020 : 6^E ÉDITION GOÛT DE / GOOD FRANCE À LIBREVILLE – GABON

p. 22

Édito

« LA MEILLEURE FACON DE PRÉDIRE L'AVENIR EST DE LE CRÉER »*

Anne-Marie Jobin

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous qui lisez régulièrement notre journal *Economie Gabon* +, vous avez certainement noté quelques changements. Nous les percevons comme des améliorations. Et vous ? En effet, nous souhaitons adopter une approche singulière de l'ensemble des sujets que nous abordons.

Comme vous le savez, la vie économique est au cœur de notre ligne éditoriale. Les sujets purement politiques n'en font pas partie. Cette approche est volontaire. C'est un choix assumé, respecté par tous, qui nous permet aussi de vous offrir des chroniques confiées par différents ministères qui nous témoignent toute leur confiance.

Transmettre l'information que nous recevons, développer des communiqués, approfondir des sujets, analyser et interviewer sont les activités centrales de notre système de fonctionnement.

Dans cette édition, vous lirez un supplément « Trésors des Mers » animé par des professionnels passionnés de cette source économique qu'ils appellent « l'or bleu ». Ils sont indépendants de notre structure et s'emploieront à nous informer chaque trimestre des progrès réalisés, en cours ou espérés, dans ce secteur d'activités. N'hésitez pas à nous contacter pour nous donner votre avis.

Le dossier de ce numéro est dédié aux ressources minières et aux richesses naturelles du Gabon. Nous aurions préféré que les hauts responsables des grandes entreprises minières, pétrolières ou forestières etc. qui collectent une importante part du PIB gabonais répondent à nos questions. Leur actualité est si prépondérante et leur évolution tellement conditionnée à de multiples obligations que leur réserve et leur discrétion sont entendues et comprises. Cependant, nos sources nous permettent d'être suffisamment documentés pour compléter l'information de leur actualité dont vous avez certainement déjà reçu un résumé par les réseaux sociaux.

D'autres perspectives ne sont pas à négliger. Ces trois derniers mois les autorités ont reçu des investisseurs potentiels dont la plupart étaient



Anne-Marie Jobin

accompagnés de leur délégation diplomatique respective. Outre la Russie qui propose d'investir dans l'exploitation pétrolière et l'assemblage de bus, le Brésil qui porte un regard très intéressé sur la composition de la flotte aérienne et le Liban (Madame l'ambassadeur Aline Younes) qui a reçu une importante délégation d'hommes d'affaires à Libreville – dont certains s'engagent déjà dans cinq secteurs d'activités : l'agriculture, l'énergie photovoltaïque, les infrastructures, l'assainissement de la ville et la formation professionnelle –, la Turquie, quant à elle, étudie différentes opportunités de développement du tourisme, le Nigéria s'appuie sur son expérience pour construire une usine de ciment etc. Par ailleurs, les autorités du Gabon ont reçu Monsieur Nikolaos Miliatis, chef de la représentation régionale de la BEI, (Banque européenne d'investissement), accompagné de Madame l'ambassadeur Rosario Bento Pais, chef de la délégation de l'Union européenne au Gabon. Ces deux personnalités étaient porteuses d'un message fort sur leur intention d'épauler le pays dans ses investissements, notamment dans les domaines de l'environnement, du changement climatique, de la protection du littoral, de l'industrialisation, de la diversification de l'économie et de l'appui aux PME. Nous reviendrons sur des sollicitations de grands groupes privés et sur la signature de partenariats dès qu'ils seront efficients.

À la lecture des articles qui composent cette édition, sans occulter les problèmes souvent dus aux arriérés, vous serez effectivement confortés dans l'idée que « la meilleure façon de prédire un avenir est de le créer » ■

*(Peter Drucker)

Directeur de la publication

Philippe CHANDEZON
pchandezon@gmail.com
Cel. : +241 (0) 65 31 70 00

Directrice générale & Journaliste

Anne-Marie JOBIN : +241 (0) 65 30 18 80
annemarie.jobin@economie-gabon.com

Sécretaire de rédaction

Responsable multimédia
Manuella MENGUE M'EYI
manuella@economie-gabon.ga
Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Responsable réseau de distribution

Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Publicité & marketing :

241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique & infographie

Donald ELLA

Informations légales

MOBILITY MEDIA AFRICA Société
éditrice de : *Economie Gabon* +
Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM
N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution
d'un organe de presse N°0165/MCPEN/SG/
DCOM du 3 juin 2010

Régie publicitaire :

MEDIAGAB
Tél. : +241 (0) 11 44 11 62

Siège social

Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 (0) 11 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.ga

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon

LinkedIn : linkedin.com/in/economiegabonplus



Impression : Multipress

Tirage : 12 000 exemplaires
Tél. : 011 73 21 75 / 011 73 22 33



Donald ELLA
Directeur Artistique
Infographiste

ANALYSE DES PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES DU GABON ET DE LA CEMAC : CROISSANCE, INFLATION, SOLDE BUDGÉTAIRE, SOLDE DU COMPTE COURANT, RÉSERVES ET COUVERTURE DE LA MONNAIE

La baisse substantielle des prix du pétrole en 2014 a engendré une dégradation du cadre macroéconomique aussi bien au Gabon que dans l'ensemble des pays de la zone CEMAC. Consécutivement aux réformes initiées par les États de la zone et par le Gabon en particulier, il ressort que la croissance économique, le solde budgétaire et la couverture extérieure de notre monnaie sont en forte amélioration.

Anne-Marie Jobin

En 2019, la croissance économique du Gabon s'est améliorée et se situe au-dessus de la moyenne de la CEMAC. En effet, après avoir observé un ralentissement de son activité économique pendant plus de quatre années, l'économie gabonaise a renoué avec un rythme de croissance en hausse en 2019 (+ 3,4 % contre + 0,8 % en 2018), dans un contexte international caractérisé par la hausse des prix des matières premières et le raffermissement de la conjoncture économique internationale aussi bien dans les pays développés qu'émergents et au plan national, par l'accélération de la mise en œuvre des réformes et politiques économiques du Plan de relance économique (PRE).

Cette amélioration du cadre macroéconomique du Gabon résulte des effets positifs des politiques économiques mises en œuvre dans le cadre du PRE soutenus d'une part par les partenaires économiques et financiers ainsi que par la bonne tenue des secteurs industriels, agriculture, mines et bois notamment, mais atténués d'autre part par les contreperformances du secteur pétrolier.

Au niveau de la CEMAC, la situation économique des pays membres continue de s'améliorer en 2019, avec un taux de croissance établi à 2,5 % contre 1,8 % en 2018. Cette croissance est en deçà (de près d'un point) de celle estimée pour l'économie gabonaise en 2019. Cette faible évolution de l'activité sous-régionale est expliquée notamment par les contreperformances de l'économie de la Guinée équatoriale en lien avec le déclin de la production pétrolière. En 2018, la croissance de la zone CEMAC s'est établie à 1,8 % contre 0,8 % au Gabon. Une année particulière où le Gabon a enregistré des contreperformances par rapport à la sous-région, liées au repli de la production pétrolière (- 8,2 %), malgré la reprise du secteur hors pétrole (figure 1).

Concernant l'évolution du niveau général des prix à la consommation, le Gabon présente une inflation plus

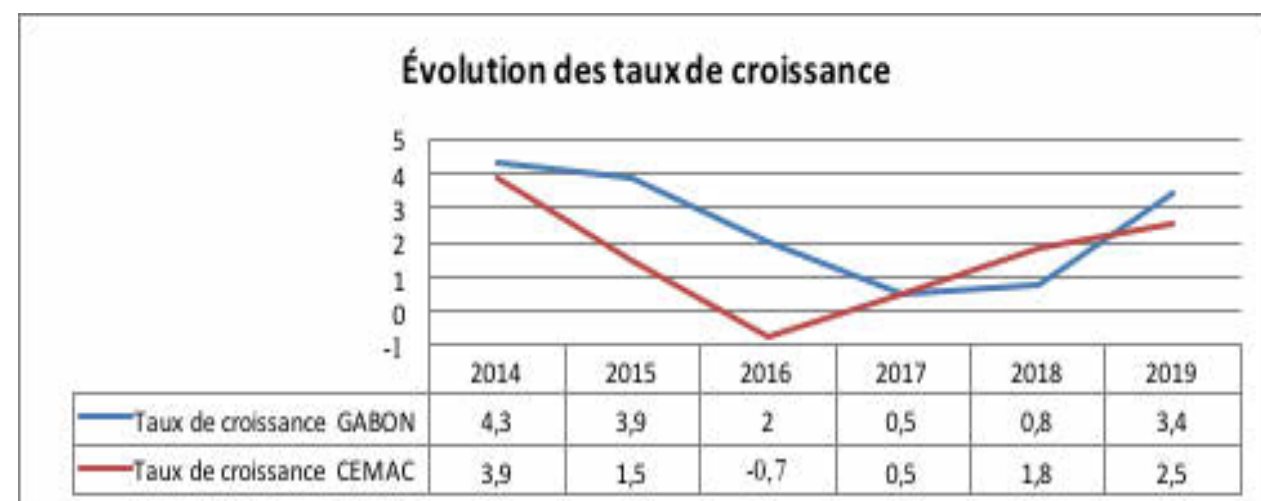


Figure 1 : Évolution des taux de croissance

importante sur la période comparativement à la moyenne de la CEMAC. En effet, entre 2014 et 2019, à l'exception de l'année 2015 caractérisée par une baisse de 0,3 % de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), les taux d'inflation au Gabon sont restés au-dessus de ceux observés en zone CEMAC. En moyenne, l'inflation a affiché un taux de 2,8 % contre 2,0 % en zone CEMAC. Il est resté en dessous du critère de convergence (≤ 3 %). Plusieurs facteurs expliquent la hausse particulière de l'inflation au Gabon en 2018 : le renchérissement des prix des produits alimentaires ainsi que le coût du transport, en lien avec la poursuite du redressement des cours du pétrole brut, la refiscalisation d'un certain nombre de produits de grande consommation naguère exonérés ainsi que la bonne tenue de la demande intérieure consécutivement à la reprise de l'activité économique (figure 2).

S'agissant des finances publiques, le solde budgétaire du Gabon est au-dessous de la moyenne sous-régionale. En effet, portés par la consolidation budgétaire mise en place notamment dans le cadre des programmes du Gabon avec le FMI (maîtrise des dépenses notamment de fonctionnement, optimisation des recettes et maîtrise des dépenses fiscales, etc.), les soldes des comptes budgétaires se sont significativement améliorés aussi bien au Gabon que dans les autres pays de la CEMAC, notamment entre 2017 et 2018. Le Gabon a réalisé un ajustement de son déficit public de

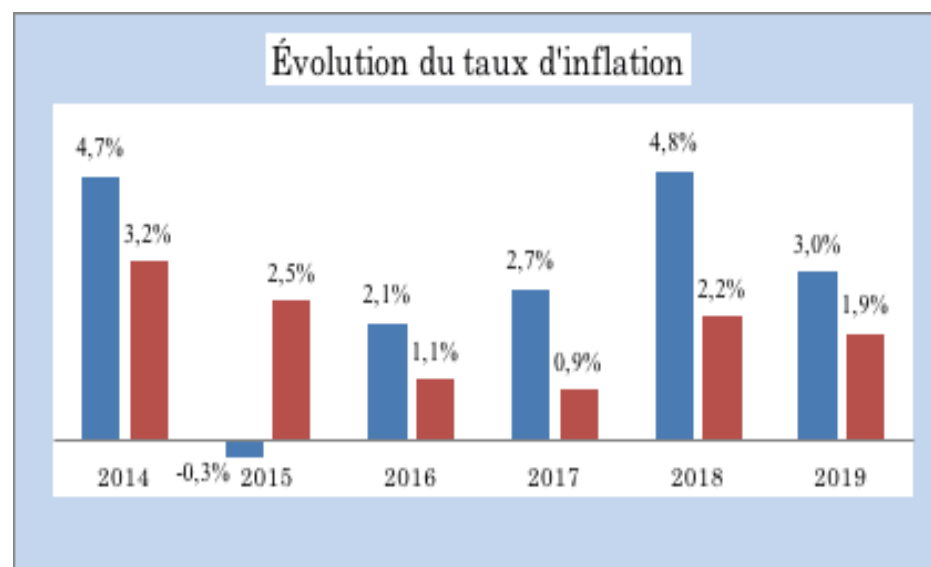


Figure 2 : Évolution des taux d'inflation

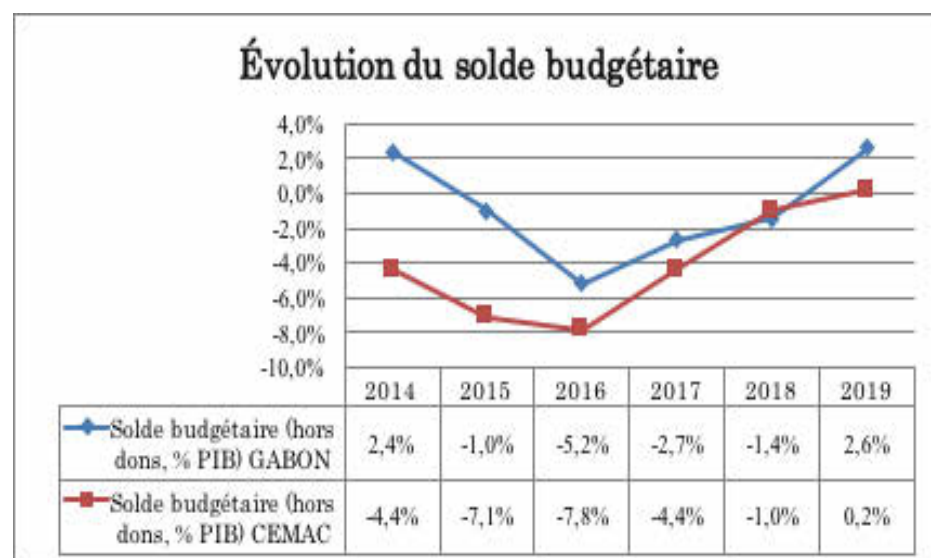


Figure 3 : Évolution du solde budgétaire

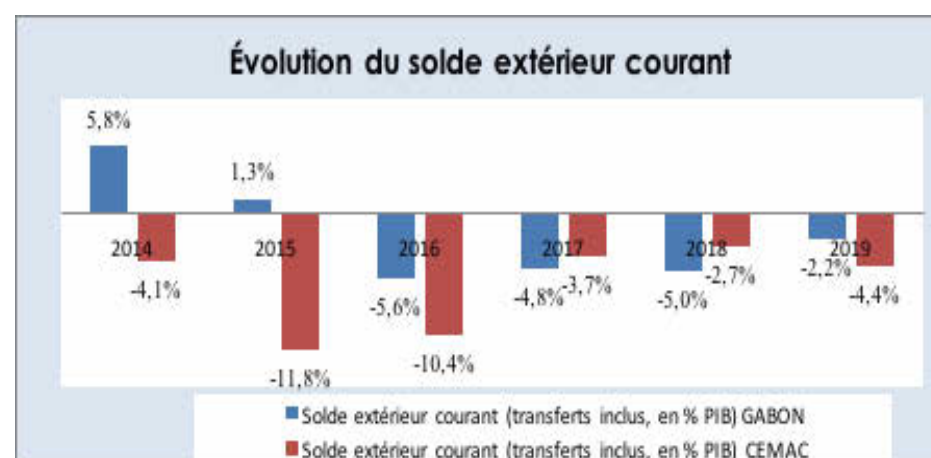


Figure 4 : Évolution du solde extérieur courant

plus de quatre points entre 2016 et 2018. La situation budgétaire du Gabon est estimée excédentaire pour l'année 2019, à 2,6 % du PIB soit plus de deux points de mieux que la moyenne estimée dans les pays de la CEMAC en 2019.

Cette situation résulte des actions de mobilisation des recettes budgétaires, de rationalisation des exonérations et des régimes de faveur, de lutte contre la fraude fiscale, tout en encourageant le civisme fiscal (figure 3).

Le déficit du solde des transactions courantes est en amélioration de 2,8 points en 2019 par rapport à 2018 et de 2,2 points en 2019 par rapport à la moyenne des pays de la CEMAC. En effet, le déficit du solde des transactions courantes au Gabon, transferts inclus, s'est contracté en 2019 pour revenir à 2,2 % du PIB après avoir atteint 5,6 % du PIB en 2016. Au niveau de la sous-région, ce solde des transactions courantes s'est établi à - 4,4 % du PIB en 2019 et à 10,4 % du PIB en 2016 dans la zone CEMAC. Cette amélioration a été la résultante d'une forte contraction du déficit budgétaire et de la bonne tenue des termes de l'échange. Ce solde a connu une amélioration dans l'ensemble des États membres à l'exception du Cameroun et de la Centrafrique en 2018 (figure 4).

En définitive, les réformes mises en œuvre depuis 2017 ont permis une nette amélioration de la situation macroéconomique du Gabon ainsi que des performances moyennes des pays de la CEMAC. Dans ce contexte, le Gabon, deuxième économie de la sous-région, connaît une croissance supérieure à la moyenne sous-régionale, avec une situation budgétaire excédentaire à fin 2019 ■

Source : Ministère de l'Économie et des Finances



Brasseur et Pionnier du développement durable au Gabon !



OBJECTIF 100% RECYCLÉ

- 100% résidus de maïs et malt recyclé : 18 000T/an
- 100% du verre recyclé en interne : 3 600T/an
- 100% du PET pré-consommation recyclé : 75T/an
- 10 millions de bouteilles en plastique post-consommation récoltées en 2019



GESTION RESPONSABLE DE L'EAU

- Protection des ressources en eau : 20 100 000L d'économie sur notre consommation en 2018
- Protection des ressources en eau souterraine
- 100% des eaux usées traitées



EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE

- Amélioration des ratios d'énergies
- Mise en place des nouvelles technologies brassicoles moins énergivores grâce à un plan d'investissement constant



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Protection de la couche d'ozone : investissement dans des appareils frigorifiques adaptés
- Conditionnement écologique : 85% de l'activité en verre consigné
- Valorisation du déchet plastique : mise en place d'une économie circulaire
- Implication des parties prenantes : sensibilisation du grand public



TRANSITION VERS LA MONNAIE ÉCO : LES PAYS ANGLOPHONES SE REBIFFENT

Les cinq pays anglophones de la Cédéao et la Guinée dénoncent comme « unilatérale » la décision des huit pays de la zone franc de passer sous peu à l'éco.

La rédaction



Le Nigeria et plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment anglophones, ont dénoncé ce jeudi 16 janvier à Abuja la décision prise par les huit pays de l'Uemoa, majoritairement francophones, de remplacer le franc CFA par l'éco, affirmant qu'elle n'était « pas conforme » au programme adopté récemment par l'ensemble de la région pour mettre en place une monnaie unique. Une décision qui tranche avec l'enthousiasme affiché il y a quelques semaines par le Ghana et son président Nana Akufo-Addo. Ce dernier avait même fait montre d'empressement en disant : « Au Ghana, nous sommes déterminés à faire tout ce que nous pouvons pour rejoindre les États membres de l'Uemoa dans l'utilisation de l'éco, car, selon nous, cela aidera à éliminer les barrières commerciales et monétaires », avait-il déclaré. Quant à la première économie de la région, le Nigeria, elle a toujours affiché une certaine prudence. Plusieurs économistes et experts ont argumenté auprès du gouvernement nigérian afin qu'il prenne le leadership au sein de la Cédéao pour mener à bien l'adoption de la monnaie commune ouest-africaine.

« Pas conforme »

Dans tous les cas, les six pays de la Zone monétaire ouest-africaine (WAMZ) ont « noté avec préoccupation la déclaration visant à renommer unilatéralement le franc CFA en éco d'ici à 2020 », selon un communiqué publié à l'issue de cette rencontre extraordinaire entre les différents ministres des

Finances et les gouverneurs des banques centrales. La WAMZ est composée du Nigeria, du Ghana, du Liberia, de la Sierra Leone, de la Gambie et de la Guinée (Conakry) qui ne fait pas partie de la zone CFA. Ces pays estiment que « cette action n'est pas conforme aux décisions » de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) en vue de « l'adoption de l'éco comme nom de la monnaie unique » de toute la région, dont l'idée est débattue depuis bientôt 30 ans.

Ils « réitèrent l'importance pour tous les membres de la Cédéao d'adhérer aux décisions de l'autorité des chefs d'État et de gouvernement de la Cédéao concernant la mise en œuvre de la feuille de route révisée du programme de monnaie unique ». Un sommet réunissant les chefs d'État de la WAMZ est prévu « bientôt » pour décider de la conduite à venir, précise le communiqué final.

Franç CFA : une fin qui interroge toujours

Huit pays francophones d'Afrique de l'Ouest qui utilisent le franc CFA avaient annoncé fin décembre 2019 leur décision de remplacer leur monnaie commune par l'éco et de rompre ainsi les liens très controversés avec la France, ancienne puissance coloniale, qui accueillait notamment la moitié de leurs réserves de change en échange de la convertibilité du CFA avec l'euro.

L'annonce surprise avait été faite par le président ivoirien Alassane Ouattara lors d'une visite à Noël de son homo-

logue français Emmanuel Macron dont il est le principal allié politique dans la région, au lendemain d'un sommet de la Cédéao qui avait encouragé les efforts visant à mettre en place une monnaie unique ouest-africaine d'ici à juillet. Les réactions immédiates à ce moment qualifié « d'historique » avaient été mitigées côté anglophone où l'on se méfie généralement d'une influence française aux relents postcoloniaux dans cette région.

Les pays anglophones ont pu voir derrière ce changement de nom une simple réforme du franc CFA, bien loin des ambitions initiales d'une monnaie unique qui rassemblerait toute l'Afrique de l'Ouest.

Après l'annonce d'Abidjan, le Ghana s'était dit « déterminé » à faire tout son possible pour « rejoindre bientôt » les pays francophones tout en les exhortant à renoncer à la parité fixe de l'éco avec l'euro qui est maintenue bien qu'elle soit très critiquée. En effet, selon le projet original, la monnaie unique ouest-africaine ne devait être animée à aucune devise étrangère.

Bataille pour le leadership

C'était compter sans le Nigeria, poids lourd économique de la région – il pèse à lui tout seul près de 70 % du PIB de la Cédéao –, qui n'a jamais caché ses réticences au principe même d'une monnaie unique. Sa ministre des Finances, Zainab Shamsu Ahmed, a répété à maintes reprises que les pays ouest-africains n'étaient pas prêts à une quelconque union monétaire

tant qu'ils ne respecteraient pas les critères de convergence : un déficit budgétaire n'excédant pas 3 %, une inflation à moins de 10 % et une dette inférieure à 70 % du PIB. Or, à ce stade, seul le Togo répond à ces exigences.

Pour Tokunbo Afikuyomi, du cabinet d'analyse économique Stears Business basé à Lagos, la décision de rebaptiser le franc CFA en éco pourrait être une manière pour les pays comme la Côte d'Ivoire de « prendre le leadership régional » en sachant que le Nigeria ne suivrait pas. « À l'heure actuelle, le gouvernement nigérian n'a pas la volonté politique de mettre en place cet éco. Pour ce pays, cela signifierait perdre le contrôle de sa politique monétaire avec la création d'une banque centrale d'Afrique de l'Ouest », explique le spécialiste à nos confrères de l'AFP.

Or, le géant pétrolier mène depuis plusieurs années une politique économique protectionniste qui va souvent à l'encontre de l'intégration régionale prônée par la Cédéao, comme on l'a vu depuis cet été avec la fermeture de ses frontières terrestres pour endiguer la contrebande de pétrole et de riz qui asphyxie ses voisins. D'autre part, souligne Tokunbo Afikuyomi, rejoindre une union monétaire comporte potentiellement plus de risques que de bénéfices pour le Nigeria pour qui les marchés des pays de la Cédéao présentent un intérêt limité par rapport au sien, avec 200 millions d'habitants. « Si l'un de ces pays se retrouve en difficulté, c'est le Nigeria qui devra venir à sa rescousse, comme l'Allemagne et la France l'ont fait avec la Grèce pour éviter une faillite de l'Union européenne », détaille l'analyste, « et le Nigeria n'en a aucune envie » ■

Source : Le Point

www.economie-gabon.com

SUR NOTRE SITE

ÉCONOMIE GABON : FAIT PEAU NEUVE AVEC LA REFORME DE SON SITE INTERNET. REDECouvrez l'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU GABON ET DE LA DIASPORA À TRAVERS NOTRE VITRINE WEB

Flashez ce code avec votre Smartphone et visitez nous

Radisson BLU
COROUMBAI ET LA ZONE D'ÉCOLOGIE
LIBREVILLE

KOBU

ENEZ DÉCOUVRIR
LES SAVEURS
DU RESTAURANT KOBU

DE MARDI À DIMANCHE

SUR PLACE OU
À EMPORTER

DE 17H00 À 22H00

TÉL: 011 44 80 00
011 44 80 75

SUSHI BAR

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-libreville

QUELS AJUSTEMENTS CONSENTIR POUR ENDIGUER L'AUGMENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

On n'a rien sans rien. Certains pays d'Afrique subsaharienne peuvent parvenir à un niveau d'endettement compatible dans le temps avec une bonne cote auprès des investisseurs. Pour eux, l'effort budgétaire à court terme sera plus important et douloureux, mais cet assainissement des finances publiques aura des effets positifs durables à long terme.

La rédaction

Dans ses « Perspectives économiques mondiales » de juin 2019, la Banque mondiale soulignait le risque grandissant lié à l'alourdissement de l'endettement public ces dernières années, sur fond d'incitations souvent contraires à la transparence de la dette. Au cours de la période 2010-18, l'endettement public en Afrique subsaharienne a progressé en moyenne de moitié, pour passer de 40 à 59 % du PIB, faisant de ce continent le champion de l'accumulation de la dette loin devant d'autres régions en développement. Si pratiquement tous les pays de la région sont concernés par cette hausse du ratio dette/PIB, neuf font exception. Le fait que la dette publique en pourcentage du PIB ait au minimum doublé dans plus d'un quart des pays subsahariens – dont l'Angola, le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Nigéria – est particulièrement préoccupant. Cette moyenne masque une certaine hétérogénéité, certains pays connaissant un gonflement de leur endettement plus rapide que les autres. Ainsi, le ratio médian dette/PIB a été multiplié par deux en Afrique centrale (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria et Sao Tomé-et-Principe), passant de 26,7 % en 2010 à 53,4 % en 2018, tandis que sur la même période, il a progressé d'environ 40 % en Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Comores, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Soudan et Soudan du Sud).

Les pays exportateurs de pétrole et les pays pauvres très endettés (PPTE) sont les premiers responsables de cette accélération de l'endettement public en Afrique subsaharienne. Le rôle des pays exportateurs de pétrole et des pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE dans cette accumulation rapide est surprenant. Dans la moitié des PPTE, la part de la dette publique dans le PIB a progressé au bas mot de 50 % moins de dix ans après qu'ils ont bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'Initiative. Il s'agissait alors de leur éviter de se retrouver écrasés par un fardeau ingérable ou intenable. Les pays exportateurs de pétrole comme l'Angola, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad ont eux aussi accumulé de la dette : le ratio dette publique/PIB y a plus que doublé en 2018 par rapport à 2010, la fin du boum des produits des matières premières en 2014 pesant sur les déficits budgétaires. Hormis pour l'Angola et la République du Congo, le niveau d'endettement des pays exportateurs de pétrole reste inférieur à la moyenne des autres pays d'Afrique subsaharienne. Mais le gonflement rapide de cet endettement sur fond de baisse des cours du pétrole depuis 2013 soulève des interrogations récurrentes quant à la résilience et la diversification économique de ces pays.

L'explosion de la dette publique en Afrique subsaharienne, qui s'explique principalement par les défaillances des systèmes de gestion de l'endettement, mais



aussi par le manque de transparence dans ce domaine, la médiocrité de la gestion macrobudgétaire, une dépendance accrue à l'égard de sources de financement plus coûteuses et risquées et une conjoncture défavorable, induit une vulnérabilité grandissante : au 31 août 2019, 18 pays à faible revenu étaient en situation de surendettement ou exposés à de forts risques de surendettement, selon le cadre de soutenabilité de la dette de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ce nombre, élevé, a progressé de 50 % depuis 2010. Par ailleurs, la structure de la dette publique a évolué, accentuant les vulnérabilités. Ainsi, la part de la dette libellée en devises a augmenté de 12 points de pourcentage depuis 2013 et ressort à 36 % du PIB en 2018. Une telle situation expose certains pays subsahariens au risque d'un tarissement brutal des flux de capitaux, à l'instar de ce que l'on observe en général dans les économies émergentes.

Quelle devrait être l'ampleur des efforts d'assainissement budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne ?

Dans la dernière édition des Cahiers économiques de la République centrafricaine, nous avons évalué, en appliquant le cadre développé par Vegh et al. (2018), les efforts budgétaires nécessaires pour maintenir à un niveau constant le ratio dette/PIB actuel et, à terme, le réduire. Il en ressort que 29 pays subsahariens sur 47 vont devoir dégager des excédents primaires pour conserver le niveau de 2018 dans les années à venir (sur la base des conditions économiques actuelles). Il s'agit là d'un effort significatif qui peut représenter jusqu'à 2 % du PIB pour la majorité des pays d'Afrique subsaharienne. L'excédent primaire médian nécessaire pour maintenir le ratio dette/PIB à un niveau constant se situe autour de 3 % du PIB, avec une moyenne de 3,5 %. L'Angola, le Burundi, le Kenya et la République du Congo devront quant à eux consentir un effort supérieur à la moyenne.

Au-delà des mesures budgétaires d'urgence, comme l'a souligné une note conjointe du FMI et de la Banque mondiale, les pays d'Afrique subsaharienne ainsi que d'autres pays à revenu faible et intermédiaire doivent s'employer à rendre leurs niveaux d'endettement public soutenables, ce qui passe par une amélioration indispensable de la transparence et de la gestion de la dette. Dans son Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA), la Banque mondiale fait état d'un recul des indicateurs relatifs à la politique d'endettement en Afrique subsaharienne depuis 2014, signe d'une dégradation du système de gestion de la dette. Dans certains pays comme la République du Congo, le Mozambique et le Togo, cette évolution se conjugue avec de sérieux problèmes de transparence. Les cas récents de dettes cachées révèlent le manque de capacités des pays d'Afrique à notifier leurs niveaux d'endettement, instaurer des cadres juridiques efficaces et suivre leur dette publique. Chaque cas nuit à la crédibilité des pouvoirs publics, fausse l'évaluation des risques et de la dette souveraine par les marchés et contrarie la surveillance des politiques. De solides capacités de gestion peuvent améliorer la transparence de la dette, minimiser les risques de passif, atténuer les menaces liées à une rapide accumulation de l'endettement et renforcer la stabilité macroéconomique générale. Une saine gestion de l'endettement public et une transparence accrue aideront les États d'Afrique subsaharienne à contracter des emprunts lorsqu'ils en ont besoin sans se mettre en danger, tout en inscrivant les besoins de financement dans les objectifs macroéconomiques et de développement à long terme ■

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.



AGRÉGAT ÉCONOMIQUE

Parce que chaque mot a son histoire, tout s'explique. Écrire des articles économiques en français facile devient simple quand la définition des mots est évidente. Encore faut-il en connaître l'origine. Merci aux anciens élèves de Sciences Po Paris du Gabon d'animer cette rubrique.

Anciens élèves de Sciences Po Paris

Dans ce numéro d'Economie Gabon +, nous vous proposons d'examiner l'expression « agrégat économique ». Agrégat, ou aggrégat selon son orthographe ancienne, est un nom masculin. Il vient du latin *adgregatum* ou *aggregatum* qui a donné le verbe agréger qui signifie « amasser » ou « réunir ». Le terme prend un autre sens à la fin du XVIII^e siècle avec la disparition du double g au moment de la publication de son 8^e dictionnaire par l'Académie française, qui supprime de nombreuses lettres géminées.

Le passage d'un sens à l'autre a été favorisé par le fait qu'en anglais, langue à laquelle la notion a été empruntée par les économistes, le terme *aggregate*, utilisé d'abord comme adjectif dans le sens de « cumulé », « total » (*aggregate amount*, *aggregate income* : montant total, revenu total), s'est substantivé et a fini par désigner une somme, un total.

Un agrégat est un assemblage, un regroupement, une réunion de parties qui forment un tout. Il a pour synonymes agglomérat, agrégation, amas, conglomerat.

L'introduction du terme en économie est liée à l'essor de la statistique économique et de la quantification macroéconomique au cours de la première moitié du 20^e siècle, ainsi qu'à la mise en place des comptabilités nationales au cours de la seconde.

En économie moderne, il renvoie à une grandeur globale synthétique représentative d'un ensemble de grandeurs particulières qui servent à mesurer le résultat de l'activité économique et permettent d'effectuer des comparaisons dans le temps ou entre les pays.

En comptabilité nationale, le PIB est l'agrégat principal, car tous les autres se calculent en cascade à partir de lui. Des agrégats sont également calculés dans le domaine monétaire, notamment pour faciliter l'élaboration et la conduite de la politique monétaire.

Il existe trois grandes familles d'agrégats : agrégats de produit (ex. PIB), agrégats de revenu (ex. revenu national) et enfin agrégats de dépense (ex. consommation finale des ménages) ■

QUEL AVENIR ÉNERGÉTIQUE POUR L'AFRIQUE ?

Pour se développer, l'Afrique a besoin de sources d'énergie fiables. Quelle est la meilleure ? L'hydroélectricité est un bon moyen de produire de l'électricité, respectueux de l'environnement et ne produisant pas de dioxyde de carbone (CO₂). Cependant, il s'agit effectivement d'une excellente énergie... à condition d'avoir un relief approprié et beaucoup d'eau toute l'année.

La rédaction

L'AFRIQUE A FAIM D'ÉLECTRICITÉ

L'Afrique est un continent immense couvrant plus de 30 millions de km². Elle est plus vaste que les États-Unis (9,8 millions de km²), la Chine (9,6 millions) et l'Europe de l'Ouest (10 millions) réunis. C'est le deuxième continent le plus peuplé (1,2 milliard d'habitants, 16 % de la population de la planète) après l'Asie.

Or l'Afrique est peu électrifiée (entre 10 % et 20 % pour certains pays). Quelques-uns de ses habitants utilisent principalement l'énergie hydroélectrique (jusqu'à 100 % de leurs besoins). C'est bon pour l'environnement, mais il y a un problème.

Les barrages ne sont remplis que par des précipitations périodiques et certains pays ont tendance à être plutôt secs. Le niveau d'eau des barrages peut alors baisser rapidement lorsque la sécheresse s'installe. C'est pourquoi les économies africaines du 21^e siècle ne peuvent plus continuer à être planifiées sur l'énergie hydroélectrique.

D'abord, Mère Nature ne peut être incitée à faire pleuvoir davantage. Ensuite, tous les sites les moins chers et les plus faciles à exploiter ont déjà été utilisés. En raison de la taille de l'Afrique, chaque nouveau site potentiel devient de plus en plus éloigné des consommateurs.

L'Afrique du Sud est un grand consommateur et exportateur de charbon pour la production d'électricité, mais la plupart des pays africains n'ont pas de charbon, de pétrole ni de gaz naturel.

LES SOLUTIONS SONT LIBÉRALES

Comment alors électrifier un pays pour passer de 20 % à 75 % ou 100 % de la population ayant accès à une électricité fiable ?

Un ministre d'une nation africaine enclavée faisait remarquer qu'importer du charbon d'Afrique du Sud dans son pays nécessitait que les convois de trains traversent quatre frontières différentes. Il a donc déclaré que les importations de charbon étaient hors de question. Des arguments identiques s'appliqueraient aux importations de pétrole et de gaz par des pipelines ou des camions citernes. Les risques politiques sont tout simplement trop grands.

LE SOLEIL ET LE VENT ?

Certains optimistes, souvent financièrement intéressés, défendront l'énergie solaire et éolienne. Une partie de l'Afrique dispose en effet de bonnes conditions d'ensoleillement, mais seulement une partie de la journée, presque rien quand il pleut ou s'il y a des nuages (surtout en Afrique équatoriale) et rien la nuit (comme partout ailleurs). Il existe sans aucun doute des applications spécifiques pour l'énergie solaire dans des zones isolées, mais alimenter un grand réseau national n'est pas encore possible sans de gigantesques stockages à bas coût encore inexistantes. De plus, pour produire un mégawatt d'énergie solaire (à midi uniquement), il faut une surface de la taille d'un terrain de football (7000 m²).

Les inconvénients du vent sont similaires. Le vent est intermittent et saisonnier. Le contrôle de l'intermittence et de la production aléatoire sur un réseau de distribution d'électricité est un cauchemar permanent pour les gestionnaires d'un réseau électrique. Les enthousiastes du vent proclament qu'en installant suffisamment d'éoliennes, par dizaines de milliers, le vent soufflera toujours quelque part... mais c'est faux. Sur de vastes zones de plusieurs milliers de kilomètres, les régimes de vent ont tendance à varier ensemble. Un vent faible ou nul sur toute une région est non seulement possible, mais probable.

L'AVENIR DE L'AFRIQUE EST NUCLÉAIRE

Le nucléaire présente d'énormes avantages pour l'Afrique. Il s'agit sans aucun doute de la production d'électricité la plus propre, la plus verte et la plus sûre malgré les informations alarmistes des médias alimentés par des antinucléaires.

Un autre avantage majeur de l'énergie nucléaire est qu'elle utilise très peu de combustible, qu'elle est stockable pour plusieurs années voire des décennies.

La consommation annuelle totale de combustible d'une centrale nucléaire peut être transportée dans quelques camions et même par avion au besoin. Il n'est pas nécessaire de disposer de longues lignes d'approvisionnement pouvant être exposées à des aléas politiques.

Certains critiques déclarent que le nucléaire coûte cher. C'est faux et c'est la Cour des comptes qui l'écrit. Il faut observer le cycle de vie total et un réacteur moderne est conçu pour durer 60 ans, probablement 80 ans. Ce qui est vrai, c'est que l'argent doit être dépensé au début de la construction. Mais les bénéfices sont récoltés au cours des décennies suivantes.

Actuellement, sur la durée, l'électricité d'origine nucléaire est de loin la moins chère dans le monde, à l'exception du charbon et du gaz de schiste, émetteurs de gaz à effet de serre.

Un autre avantage : le prix de l'uranium est presque sans importance puisque peu de combustible nucléaire est utilisé dans une centrale nucléaire. Même si le prix de l'uranium devait doubler, l'incidence sur la facture d'électricité

serait faible (0,5 %), contrairement à une variation du prix du charbon, du gaz ou du pétrole, qui peut représenter plus de la moitié du coût de production de l'électricité.

DES RÉACTEURS PLUS PETITS ?

Le nucléaire a besoin d'eau pour son refroidissement. Il doit être construit sur un littoral ou sur une grande rivière. Mais la puissance d'une grande centrale est parfois trop importante pour certains pays ou régions.

Il existe actuellement des réacteurs plus petits et modulaires (SMR : Small Modular Reactor) de 100 à 200 mégawatts, moins gourmands en eau. Ils peuvent donc être construits près du lieu de consommation ou transportés par bateau dans des lieux reculés, comme en Russie. Le terme « modu-



laire » indique qu'il est possible d'ajouter des réacteurs supplémentaires au système initial en fonction des besoins.

Les pays d'Afrique ont besoin de travailler ensemble pour créer leur réseau électrique et mettre sur pied une industrie nu-

cléaire pour leur développement en général. Dans l'esprit de la quatrième révolution industrielle, le moment est venu de planifier un réseau nucléaire africain qui diminuera leur dépendance aux énergies fossiles. Une dizaine de pays ont déjà commencé ■

TANZANIE : LES RÉSERVES DE CHANGE ET D'OR ATTEIGNENT 5,5 M^{DS} D'USD AU PREMIER SEMESTRE 2019/2020

Selon la Banque centrale de Tanzanie, les réserves de change et d'or du pays ont atteint 5,5 mds d'USD au premier semestre de l'exercice 2019/2020, couvrant plus de six mois d'importation.

La rédaction



Ce niveau de couverture des importations dépasse largement la norme établie en la matière par la Banque centrale, qui est de quatre mois et demi. En comparaison, la norme au niveau de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) dont est membre la Tanzanie est respectivement de quatre mois et demi et six mois d'importations.

La Banque centrale de Tanzanie attribue la bonne tenue

de ses réserves de change et d'or à la hausse de 25,5 % en glissement annuel de la valeur des exportations de biens et services au cours du premier semestre de l'exercice 2019/2020 se situant à 5,554 m^{ds} d'USD.

Selon la Banque centrale, cette hausse des exportations des biens et services s'explique principalement par une augmentation de 39,3 % de la valeur des exportations de « biens non traditionnels » pour atteindre 2,363 m^{ds} d'USD, principalement grâce aux produits manufacturés et à l'or.

L'or constitue l'une des principales sources de devises de la Tanzanie, quatrième producteur en Afrique derrière le Mali, l'Afrique du Sud et le Ghana. Les recettes d'or ont atteint 1,549 m^d d'USD en 2018, contre 1,541 m^d d'USD en 2017.

En 2019, le gouvernement du président John Magufuli avait même ordonné à la Banque centrale de constituer une réserve d'or afin de renforcer le contrôle de l'exportation de ce minerai et stabiliser la monnaie locale ■

Source : Agence Ecofin

PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES : LE GABON, MOTEUR DE LA CEMAC

9^e SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEEAC.

La baisse substantielle des prix du pétrole en 2014 a eu notamment pour conséquence une dégradation du cadre macroéconomique aussi bien au Gabon que dans l'ensemble des pays de la zone de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cemac). Consécutivement aux réformes initiées par les États de la zone en général et le Gabon en particulier, il ressort que la croissance économique, le solde budgétaire et la couverture extérieure de notre monnaie sont en forte amélioration.

La rédaction



En effet, en 2019, l'économie gabonaise a renoué avec un rythme de croissance en hausse (+3,4 % contre +0,8 % en 2018) dans un contexte international caractérisé par la hausse des prix des matières premières et le raffermissement de la conjoncture économique internationale aussi bien dans les pays développés qu'émergents. Sur le plan natio-

nal, on note une accélération de la mise en œuvre des réformes et politiques économiques cadrant avec le Plan de relance économique (PRE). Cette amélioration du cadre macroéconomique du Gabon résulte des effets positifs des politiques économiques mises en œuvre dans le cadre du PRE soutenu par les partenaires économiques et financiers d'une part, et par la bonne tenue des secteurs industriels, notamment l'agri-

culture, les mines et le bois, d'autre part. Néanmoins, il convient de rappeler les contre-performances du secteur pétrolier. Au niveau de la Cemac, la situation économique des pays membres continue de s'améliorer en 2019, avec un taux de croissance établi à 2,5 % contre 1,8 % en 2018. Cette croissance est en deçà (de près d'un point de croissance) de celle estimée pour l'économie gabonaise

en 2019. En 2018, la croissance de la zone Cemac s'est établie à 1,8 % contre 0,8 % au Gabon. L'année 2018 a été particulièrement marquée au Gabon par des contre-performances par rapport à la sous-région, liées au repli de la production pétrolière (- 8,2 %) malgré la reprise du secteur hors pétrole.

Cependant, entre 2014 et 2019, à l'exception de l'année 2015 carac-

térisée par une baisse de 0,3 % de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), les taux d'inflation au Gabon sont restés au-dessus de ceux observés en zone Cemac. En moyenne, l'inflation a affiché un taux de 2,8 % contre 2,0 % en zone Cemac. Elle est demeurée en dessous du critère de convergence (≤ 3 %). Plusieurs facteurs expliquent la hausse particulière des prix au Gabon en 2018 : le renchérissement des prix des produits alimentaires ainsi que le coût du transport dont le mécanisme d'indexation des prix à la pompe des produits pétroliers en lien avec la poursuite du redressement des cours du pétrole brut, la refiscalisation d'un certain nombre de produits de grande consommation autrefois exonérés ainsi que la bonne tenue de la demande intérieure consécutive à la reprise de l'activité économique.

Portés par la consolidation budgétaire mise en place notamment dans le cadre des programmes du Gabon avec le FMI (maîtrise des dépenses en particulier de fonctionnement, optimisation des recettes et maîtrise des dépenses fiscales, etc.), les soldes des comptes budgétaires se sont significativement améliorés aussi bien au Gabon que dans les autres pays de la Cemac, notamment entre 2017 et 2018. Le Gabon a réalisé un ajustement de son déficit public de plus de quatre points entre 2016 et 2018. La situation budgétaire du Gabon est estimée excédentaire pour l'année 2019 à près de deux points du PIB de mieux que la moyenne estimée dans les pays de la Cemac. Cette situation résulte des actions de mobilisation des recettes budgétaires, de rationalisation des exonérations et des régimes de faveur, de lutte contre la fraude fiscale, tout en encourageant le civisme fiscal.

Le déficit du solde des transactions courantes est en amélioration de 2,8 points en 2019 par rapport à 2018 et de 2,2 points en 2019 par rapport à la moyenne des pays de la Cemac. Selon la BEAC, le déficit du solde des transactions courantes au Gabon, transferts inclus, se contracterait en 2019 pour revenir à 2,2 % du PIB après avoir atteint 5,6 % du PIB en 2016. Au niveau de la sous-région, ce solde des transactions courantes s'établirait à - 4,4 % du PIB en 2019 et à 10,4 % du PIB en 2016 dans la zone Cemac. Cette amélioration résulterait d'une forte contraction du déficit budgétaire et de la bonne tenue des termes de l'échange.

En définitive, les réformes mises en œuvre depuis 2017 ont permis une nette amélioration de la situation macroéconomique du Gabon ainsi que des performances moyennes des pays de la Cemac. Dans ce contexte, le Gabon, deuxième économie de la sous-région, connaît une croissance supérieure à la moyenne sous régionale avec une situation budgétaire excédentaire à fin 2019 ■

CEMAC : LES PAYS MEMBRES POUR LA CONSOMMATION LOCALE

Les six pays membres de la CEMAC montrent leur détermination à consommer des produits d'origine sous-régionale pour lutter contre le déficit alimentaire évalué aujourd'hui à 2 000 m^{ds} de F CFA.

La rédaction

Le Comité régional d'agrément au tarif préférentiel généralisé Cemac s'est réuni du 20 au 24 février derniers à Douala, au Cameroun. L'objectif était d'étudier 285 produits émanant de tous des pays de la sous-région qui devront être exemptés de droits de douane dans cet espace.

Ces produits s'ajouteront aux 322 déjà sélectionnés depuis la mise sur pied des comités nationaux d'origine en 2009. L'objectif visé par les dirigeants de la Cemac est d'atteindre 1 000 produits à la fin de cette année pour constituer un échantillon solide, susceptible de permettre de réduire graduellement le poids financier lié à l'importation des aliments.

Pour ce faire, la rencontre doit parvenir à inciter les opérateurs économiques de la sous-région à changer de paradigmes et opter pour une ouverture au marché régional qui regroupe 54 millions de consommateurs. L'implication du secteur bancaire pour accompagner cette transition

économique du commerce dans la sous-région sera particulièrement nécessaire.

L'un des défis de la rencontre du Cameroun réside dans la volonté des États membres de porter le niveau du commerce entre les pays de la CEMAC de 3,5 % à 10 % en 2021 ■

+ À L'ÉCOUTE + INFORMÉS + CONNECTÉS

Découvrez **gratuitement** l'actualité économique du Gabon

NOTRE FORCE RÉSIDE DANS NOS PROPRES VALEURS ET SE DÉCLINE EN QUELQUES LIGNES

7. NOS RUBRIQUES

Les Échos de l'Économie Gabonaise – Grande distribution – Développement durable – RSH/HSE – Économie numérique – Agriculture & Agrobusiness – Ressources minières – Transports, Logistique, Tourisme – BTP – Éducation, Formation – Banques & Assurances... et aussi, Portrait – Santé – Agenda, Conso.

6. LA DISTRIBUTION

Les 13 000 journaux édités chaque mois sont distribués par nos soins à titre personnalisé à tout l'appareil politique, aux directeurs généraux et aux chefs d'entreprises. Il est aussi mis à disposition dans tous les grands hôtels de la place, à l'aéroport et dans les avions, les ONG, les banques et les assurances, les ambassades du Gabon à l'étranger et celles implantées au Gabon, bibliothèques, grandes écoles et les institutions : Unesco, Unicef, OMS...



1. CONSTANCE

Maintien d'une ligne éditoriale objective, claire et précise relative à l'économie. Respect de la déontologie du métier : relater, relayer l'information telle qu'elle nous est transmise et après vérification.

2. NOTRE ÉQUIPE

Fidèle, passionnée et très organisée. Tout est intégré : la rédaction, les secrétariats, l'infographie, la relecture et la correction, le community management, la distribution. Seule l'impression est externalisée.

3. POURQUOI EST-IL GRATUIT

Parce que c'est une forme de liberté et qu'elle est en adéquation avec le mode de fonctionnement des réseaux sociaux sur lesquels nous sommes très présents.

4. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Seuls les reportages et les achats d'espaces sont payants selon des tarifs fixés.

5. NOTRE CIBLE

Principalement les leaders d'opinion et les chefs d'entreprises ainsi qu'un large public.



L'ensemble de ces vecteurs de communication est à votre disposition selon vos messages à transmettre, votre actualité, le public à atteindre et la période concernée.

1266 BD DE LA NATION BORD DE MER - LIBREVILLE

Immeuble B.I.C.P Bord de mer - BP : 4562 Libreville/Gabon

Tél.: +241 (0) 11 44 11 62 - Email : servicecommercial@economie-gabon.com

INTERVIEW DE MONSIEUR ÉDOUARD LAGOURGUE, DIRECTEUR AFRIQUE DU GROUPE ASCOMA & DE MONSIEUR MICHEL VALETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ASCOMA GABON, CONGO, RDC ET MADAGASCAR.

ASCOMA : PREMIER COURTIER DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET LA FERME INTENTION DE LE RESTER

Le congrès 2020 de la Fanaf a fermé ses portes après l'élection de son nouveau président en la personne de M. César Ekomie Afene. Outre cette actualité, les courtiers en assurances implantés au Gabon ont saisi cette opportunité pour se réunir et débattre avec, à leurs côtés, leurs collaborateurs venus de tous les horizons.

Anne-Marie Jobin

Pour Economie Gabon +, ce fut l'occasion d'approcher les spécialistes du monde de l'assurance et notamment certains courtiers installés depuis longtemps au Gabon et dans de nombreux autres pays d'Afrique. C'est ainsi que nous avons rencontré ces deux personnalités à qui nous avons posé quelques questions sur le groupe Ascoma.



■ Édouard Lagourgue, directeur Afrique du groupe ASCOMA

ECONOMIE GABON+ : Messieurs, vous êtes tous deux des acteurs d'Ascoma, doyenne des sociétés de courtage du Gabon. Merci de nous présenter un bref historique de cette société de référence.

Nous sommes présents en Afrique depuis le début des années 50 et au Gabon depuis 1963. Aujourd'hui, grâce aux 28 filiales intégrées sur le continent et à nos correspondants internationaux, notre réseau est composé de 700 collaborateurs capables de répondre aux besoins des assurés sous notre gestion dans 54 pays. Trois hubs implantés respectivement au Gabon (1^{re} grande filiale), en Côte d'Ivoire et au Cameroun sont gérés par des directeurs régionaux qui ont la charge de piloter l'ensemble du réseau de la sous-région. La holding est basée à Monaco, avec plusieurs représentations en France. Ascoma est un groupe indépendant dont le capital est détenu à 100 % par la famille Husson. Son président est Monsieur Hervé Husson qui représente la 5^e génération de la famille fondatrice.

EG+ : Monsieur E. Lagourgue, quelle est votre appréciation à l'issue de cette grand-messe des assureurs ? Qu'attendiez-vous de ce rendez-vous ?

La Fanaf tient un rôle essentiel puisqu'elle réunit l'ensemble des sociétés d'assurances et des courtiers que nous sommes. Chaque année est l'occasion d'établir un bilan de nos exercices, de conforter nos relations, d'envisager des perspectives... C'est aussi le moment et le lieu pour conforter nos bonnes relations avec les assureurs. Et particulièrement au Gabon où le courtage représente près de 90 % des affaires réalisées. Au cours de cette grande réunion, nous avons développé une thématique centrale qui, cette année, était plus particulièrement axée sur « la donnée et l'innovation au cœur de l'assurance » et sur les enjeux de la digitalisation. Nos différents échanges ont été riches d'enseignements, car nous travaillons depuis longtemps sur ces questions. Pour clôturer ce sujet, le rendez-vous de cette année a résonné particulièrement à l'oreille des Gabonais qui ont fêté l'élection de Monsieur César Ekomie Afene, assureur bien connu dans le milieu des assurances au Gabon, avec qui le groupe Ascoma entretient depuis toujours d'excellentes relations tant commerciales que personnelles.

EG+ : Le sujet de la Fanaf 2020 était axé sur l'innovation. En tant que leader, que proposez-vous à vos souscripteurs en termes de nouveauté ?



■ Michel Valette, directeur général ASCOMA Gabon

Nous sommes des pionniers en matière de digitalisation. L'ensemble de nos réseaux de prestataires est informatisé depuis une vingtaine d'années. Nous avons mis en place la carte d'accès aux soins internationale qui donne la possibilité à l'ensemble de nos assurés – plus de 500 000 – de bénéficier

de soins en tiers payant dans tous les pays où nous sommes représentés. Nous avons récemment mis à la disposition de nos clients un portail web qui leur permet de consulter en temps réel leurs comptes au gré de leurs besoins. Pour sécuriser davantage l'accès aux soins, nous déployons actuellement

un système de reconnaissance biométrique.

EG+ : Comment se porte le groupe Ascoma sur le continent ? Quel est son positionnement au niveau de la Cemac ?

Le groupe se développe bien. L'exercice 2019 affiche une croissance globale de + 6 % par rapport à 2018. Ceci est dû à plusieurs facteurs dont les bons résultats de la Côte d'Ivoire et les importants efforts consentis pour restructurer certaines filiales – notamment celles de l'Afrique de l'Ouest et la zone sahélienne –, des efforts qui portent déjà leurs fruits grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de nouveaux responsables recrutés localement. Le Cameroun s'est également illustré par ses bonnes performances. Quant au Gabon, il a réalisé une progression de + 12 % par rapport à 2018, soit plus de 50 % du marché de l'assurance. « Je pense que notre antériorité dans le pays contribue au capital confiance que les plus importantes sociétés de la place nous témoignent. C'est aussi le résultat d'un travail d'équipe qui répond à toutes les sollicitations de nos clients », explique Monsieur Valette.

Quant à notre positionnement de leader sur le continent, et plus particulièrement au Gabon, nous comptons bien le conserver, car les perspectives sont très prometteuses dans un marché panafricain en pleine croissance.

EG+ : Quelle marge de progression envisagez-vous et dans quel secteur ?

Une marge considérable, du fait d'importants investissements chez nos clients principaux, majors dans leurs secteurs (mines, énergie, transports etc.). L'assurance retraite représente également un créneau d'affaires parce qu'encore trop peu développé dans la sous-région.

EG+ : En quoi vous différenciez-vous des autres courtiers de la place ?

Nous sommes présents au Gabon depuis une soixantaine d'années et avons bien l'intention d'y rester tant que nos partenaires et nos clients nous feront confiance. Pour ce faire, nos 150 collaborateurs répartis entre Libreville et Port-Gentil s'investissent chaque jour dans l'entreprise pour apporter satisfaction à nos clients. Nous avons privilégié le recrutement local et la formation en interne de nos collaborateurs, dont certains sont à ce jour reconnus par leurs pairs comme étant de grands spécialistes du métier. Sur les 700 collaborateurs que compte le groupe, nous ne sommes qu'une dizaine d'internationaux. Cette culture d'entreprise profondément africaine fait la différence ■

Decouvrez le site Web et l'Application mobile de SETRAG

Rendez-vous sur www.setrag.ga

Téléchargez l'Application SETRAG mobile sur

Google Play | App Store | Microsoft

Pratique & Utile

#ONYEST!

SETRAG

eramet

SETRAG Mobile

Menu

Accueil

Rechercher

Services

Produits

Partenaires

Actualités

À propos

Contact

Setrag_entreprise

LA DIASPORA AFRICAINE COMME MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT.

La notion de « diaspora africaine » illustre l'idée que des peuples africains ou d'origine africaine ont, à différentes périodes, de gré ou de force, migré vers d'autres continents (Europe, Amériques, Asie) et s'y sont établis. Cette notion sous-entend l'idée d'un lieu commun de départ qui est l'Afrique. La notion de diaspora, classiquement employée pour désigner la diaspora juive ou la diaspora chinoise, a été employée pour qualifier les descendants d'Africains.

La rédaction



Le terme diaspora dérive du grec et a été éminemment utilisé pour faire référence à la dispersion des Juifs de Palestine après la captivité babylonienne. Il est issu du grec *diaspeirein* qui suggère l'idée d'une dispersion. Par la suite, il en est venu à signifier la dispersion de tout groupe de personnes en dehors de leur mère patrie. Il est donc possible de parler d'une diaspora africaine dans un contexte large, c'est à dire continental, ou d'une diaspora au sens national, telle que la diaspora gabonaise en France.

L'évocation de la place de la diaspora dans le processus de développement économique en Afrique suscite à la fois appréhension et engouement. La question de fond se pose en ces termes : comment la diaspora peut-elle contribuer aux efforts de développement et d'intégration sur le continent africain ?

Une première difficulté c'est d'identifier ces « diasporas » dont les frontières en Europe recoupent souvent celles de l'histoire. Selon certaines statistiques, l'Europe accueille environ 8 millions d'Africains –

Selon l'African Institute for Remittances, la diaspora africaine a transféré près de 65 mds de dollars vers l'Afrique en 2017

dont 3 à 5 millions en France, 2 millions au Royaume-Uni et 337 000 en Italie – (sur 30 millions de migrants dans le monde) aux profils variés (diplômés, créateurs de richesses, start up, ouvriers, entrepreneurs, formateurs, etc.).

L'apport de cette diaspora est donc considérable tant dans le transfert des compétences de ses membres que dans la mise à disposition temporaire de ses experts. Renforcer la mobilisation des ressources financières de la diaspora pour participer au développement demeure une véritable préoccupation.

Selon l'African Institute for Remittances (AIR), la diaspora africaine a transféré près de 65 mds de dollars vers l'Afrique en 2017. Cette somme représente plus du double de l'aide publique au développement pour l'Afrique, estimée à 29 mds en 2017.

La diaspora est reconnue aujourd'hui comme un investisseur incontournable pour l'Afrique, mais aussi comme créatrice d'entreprises et de richesses, avec des intérêts sur les deux continents. Une priorité consiste en la mise en place d'un circuit financier fiable pour la collecte de l'épargne des membres de la diaspora (exemple des transferts en 2017 : 20 mds pour l'Égypte et 22 mds pour le Nigeria) et sa valorisation dans les petites et moyennes entreprises en Afrique afin de favoriser la croissance, facteur de lutte contre le chômage.

Les défis de développement devront également faire face au déficit d'information, aux coûts des transferts des fonds (estimés à plus de 7 % et loin de l'objectif des 3 % fixé par l'Union africaine) et la construction d'un réseau local afin de contribuer à une intégration réussie des membres de la diaspora qui décident de retourner au pays.

Dans l'imaginaire des jeunes diplômés de la diaspora, l'Afrique s'installe donc, parée de ses taux de croissance alléchants et de l'idée que ce continent a besoin de bras et de

S'il reste difficile de mesurer l'ampleur du phénomène des retours, il est bien réel

cerveaux. Rien de béat dans tout cela puisque chaque recruté est conscient que tout n'est pas pour autant idyllique et que son arrivée nécessitera un vrai temps d'adaptation. S'il reste difficile de mesurer l'ampleur du phénomène des retours, il est bien réel.

En 2006, l'Union africaine (UA) décide d'ériger la diaspora africaine en sixième région du continent, au même titre que l'Afrique australe, l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord, l'Afrique orientale et l'Afrique de l'Ouest. La diaspora africaine est constituée des personnes d'origine africaine vivant hors du continent et désireuses de contribuer au développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité.

Ainsi définie, la diaspora africaine intègre très clairement les fils et filles d'Africains déportés hors du continent par l'esclavage soit, d'après les chiffres avancés par la Commission de l'Union africaine, 112,65 millions de personnes en Amérique latine, 39,16 millions en Amérique du Nord, 13,65 millions aux Caraïbes et 3,51 millions en Europe. Hormis quelques tentatives éphémères et inabouties, cette immense diaspora n'a jamais réussi à s'organiser pour siéger dans son fauteuil de sixième région.

Derrière cet échec à se

Les États africains doivent sans doute commencer par reconnaître à leurs ressortissants de la diaspora les mêmes droits qu'à ceux qui vivent au pays

fédérer se cache en réalité l'ambiguïté des rapports entre les diasporas africaines et leur pays d'origine. Les États africains doivent sans doute commencer par reconnaître à leurs ressortissants de la diaspora les mêmes droits qu'à ceux qui vivent au pays. C'est plus faisable et plus concret que l'hypothétique programme de consacrer la diaspora en sixième région du continent.

Il faut pallier la faible implication des diasporas dans la conception

et la mise en œuvre des politiques de développement. Ensuite, il est important de combattre la stigmatisation de la migration des Africains vivant en Europe. Sur le vieux continent, beaucoup de personnes confondent les réfugiés, les migrants économiques, les personnes venues faire leurs études en Europe et celles qui travaillent dans leurs pays d'accueil comme experts. En tant qu'acteurs de développement, les diasporas ont un énorme potentiel inexploité en matière de création d'emplois et de renforcement de capacités ainsi qu'en matière d'entrepreneuriat, de financement du développement, de transfert de connaissances, de compétences et de technologies. Il faut associer les diasporas à la recherche des solutions durables. Il est donc primordial de créer des outils pour mettre en place des synergies et mener un dialogue structuré avec les partenaires de développement dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine.

Beaucoup de personnes de la diaspora veulent lancer des projets de développement durable dans leur pays d'origine, mais les instruments facilitant cette contribution sont insuffisants. Ceux qui veulent revenir doivent être accompagnés afin de pouvoir se connecter aux écosystèmes locaux, investir, rejoindre une entreprise ou une administration, etc.

Les diasporas connaissent les cultures et les contextes sociaux de leur pays d'origine. Elles maîtrisent également plusieurs compétences obtenues en Europe. Elles peuvent participer de façon constructive au dialogue et à l'élaboration de politiques de développement.

Il serait judicieux de créer une base de données d'experts de la diaspora africaine qui servira de ressource centralisée pour différents projets de développement. Des personnes qualifiées, où qu'elles soient, pourront ainsi participer au renforcement de capacités des institutions publiques, des entreprises, des hôpitaux, des industries, des écoles et des universités, etc. En Afrique, les entrepreneurs issus de la diaspora développent des solutions innovantes adaptées aux besoins des populations. De nombreuses start-up innovantes émergent dans la diaspora pour créer des solutions destinées à améliorer le niveau de vie des populations et les rapprocher des services publics (santé, éducation, énergie, transports) ■

Source : 7 jours info

INTERVIEW DE MONSIEUR YVAN N'NA MBOMA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COFINA GABON

COFINA : LE CHAÎNON BANCAIRE MANQUANT

Créé en 2013, le groupe Cofina, Compagnie financière africaine, a pour ambition d'être la 1^{re} institution panafricaine de mésofinance. Dans cet objectif, le groupe a développé une expertise nouvelle de la finance inclusive adaptée aux besoins et aux attentes de ses clients et plus généralement aux réalités culturelles et socioéconomiques africaines.

Anne-Marie Jobin



Yvan N'Na Mboma, directeur général de Cofina Gabon

ECONOMIE GABON + : Monsieur N'Na Mboma, vous représentez Cofina au Gabon. Merci de présenter votre groupe. Quelle est l'évolution de vos activités ? Correspond-t-elle à vos objectifs ?

Jusqu'en 2019, nous progressions sous l'enseigne CSG (Crédit solidaire du Gabon). Depuis janvier dernier, nous avons obtenu de la Banque centrale d'évoluer sous le nom de Cofina Gabon. Notre mission est de créer de la valeur ajoutée pour nos partenaires et de participer au développement de l'économie africaine. La société Cofina est classée parmi les établissements de microfinance⁽¹⁾ de seconde catégorie. À ce titre, elle est régulée par la commission bancaire (Cobac). Ce régulateur de l'Afrique centrale porte son contrôle sur l'ensemble des institutions financières de la zone, notamment les grandes banques et les établissements de microfinance et de mésofinance⁽²⁾. Cofina est une société portée à 100 % par des fonds privés. Nous nous appuyons sur la holding du groupe, la CTI ou Compagnie transnationale d'investissement, qui nous fournit une assistance financière et alloue également son expertise opérationnelle et technique afin d'assurer un développement efficient de Cofina au Gabon.

Si les premiers exercices furent un défi, la croissance est tout de même au rendez-vous malgré le contexte

économique difficile qui s'est imposé ces deux dernières années. Nos agrégats se renforcent et nous prévoyons l'ouverture de 3 agences en 2020. Nous venons ainsi répondre à la demande non satisfaite de tous les entrepreneurs et PME/PMI du Gabon dont les besoins de financement ne sont pas pris en charge. Notre métier est précisément l'accompagnement et le financement de ces structures.

EG+ : Quel est le profil type de votre clientèle ?

Permettez-moi de retracer un petit historique qui expliquera à vos lecteurs comment et pourquoi Cofina fut créée. Lorsqu'il était banquier à la tête d'institutions financières d'envergure régionale et internationale, Monsieur Jean-Luc Konan se voyait souvent contraint de refuser de financer des PME et entrepreneurs qu'il savait sérieux et solvables, mais dont la forme organisationnelle ne répondait pas aux critères de financement des banques classiques. Fort de ce constat, il s'est intéressé de plus en plus à ce segment d'entrepreneurs et PME/PMI qui constituent près de 90 % du tissu économique de nos pays, et a porté la fondation du groupe Cofina qui leur est dédié.

Aujourd'hui, à nos guichets, nous recevons des TPE (très petites entreprises), des commerçants, des entrepreneurs individuels, mais également des PME et PMI qui sont plus formelles, avec un peu plus d'envergure. Vous l'aurez compris,

Cofina est un acteur important de l'économie gabonaise puisqu'en quatre ans, nous y avons injecté près de 52 m^{ds} de FCFA.

notre clientèle est assez diversifiée, elle peut appartenir au monde informel, mais également formel. Cependant, ce qui relie nos clients, c'est le fait d'avoir trouvé en Cofina la solution à leur accompagnement pour « grandir » et développer leur activité.

EG+ : Acceptez-vous de nous indiquer quelques chiffres clés ? Combien de clients comptez-vous en portefeuille ? Quels montants de crédits ont-ils été octroyés ?

Cofina est à présent un acteur important de l'économie gabonaise puisqu'en quatre ans, nous y avons injecté près de 52 m^{ds} de FCFA. Nous comptons plus de 7 000 clients, gérés par 100 collaborateurs déployés dans 5 agences à Libreville ainsi qu'au PK 12 pour nous étendre à la grande banlieue de Libreville. Nous nous déployons aussi en province. Un bureau est déjà ouvert à Port-Gentil, un autre le sera bientôt à Moanda. L'objectif premier est d'accompagner la chaîne de valeur

des grandes entreprises du Gabon en qualité d'acteur de l'inclusion financière.

Nous réservons un accueil chaleureux et prêtons une oreille très attentive aux femmes.

EG+ : Quelle attention portez-vous à la gent féminine qui, en général, est aux commandes de coopératives, d'ONG, de petits commerces ou structures artisanales ?

Je suis ravi que vous me posiez cette question. Pour mieux accompagner les femmes qui ont un profond sens de l'entrepreneuriat et qui rencontrent souvent des difficultés d'accès au crédit, le groupe s'est distingué dans ce domaine en créant une filiale dédiée à cette problématique. Elle est implantée à Abidjan et baptisée Fin'Elle. Cela prouve notre orientation envers cette cible qui constitue près de 50 % de notre clientèle dans différents pays. Nous réservons un accueil chaleureux et prêtons une oreille très attentive aux femmes. Nous leur accordons des micro-crédits lorsqu'elles en ont besoin, pour les aider à se développer. Nous avons par exemple adapté et étudié des tarifs de tenue de compte pour les activités à faible revenu tels que les commerces de denrées alimentaires et autres petits détaillants qui s'élèvent à 2 000 F/mois. Déjà très en deçà de ce qui est pratiqué, ces tarifs peuvent encore être revus à la baisse pour des associations, coopératives ou ONG. Nous allons plus loin en envoyant sur le terrain des agents équipés d'un TPE pour collecter leur recette afin qu'elles ne perdent pas de temps ni de client pendant une absence due à une charge administrative. Notre démarche est orientée en faveur de la bancarisation des acteurs économiques, quels qu'ils soient.

EG+ : Quelles sont vos relations avec les banques primaires de la place ? Collaborez-vous ? À vous écouter, je pense à une évidence complémentaire. Qu'en est-il ?

Tout à fait, nous sommes des partenaires de fait. La clientèle que nous servons n'est pas celle des

C'est vraiment ensemble que nous réussissons à gagner le pari de l'amélioration du taux de bancarisation de notre pays.

banques et inversement, notre approche est totalement complémentaire. C'est vraiment ensemble que nous réussirons à gagner le pari de l'amélioration du taux de bancarisation de notre pays et celui de l'inclusion financière, souhaité par le gouvernement et les partenaires au développement.

EG+ : Permettez-moi de prendre un exemple précis : quelles sont les conditions à remplir pour que vous acceptiez de prêter une certaine somme à une moyenne entreprise ? Quel est le taux appliqué ?

Chez Cofina, le financement octroyé dépend vraiment de l'activité. Nous prenons le soin d'étudier l'activité considérée, de comprendre ses cycles, d'analyser la moralité de l'entrepreneur ou du gérant et donc d'évaluer non seulement sa capacité à rembourser, mais aussi sa volonté de rembourser. C'est seulement à l'issue de cette analyse du risque que nous sommes en mesure de pouvoir indiquer au client les conditions financières de son crédit. De plus, il faut prendre en compte que notre clientèle est très variée avec des besoins diversifiés. Il peut s'agir d'un besoin ponctuel relatif à un dédouanement, un stock de marchandises à renflouer, une avance sur un bon de commande ou une facture, une garantie à émettre à un fournisseur, l'achat d'un véhicule ou d'un équipement de production.

EG+ : Vous proposez d'ouvrir des comptes à terme. Quelles en sont les modalités ? Les taux d'intérêts ?

Effectivement, nous sommes d'abord une institution d'épargne. À ce titre, nous accompagnons et conseillons nos clients dans la constitution de leur plan d'épargne. Nous les encourageons fortement à trouver le type d'épargne qui leur conviendrait le mieux parmi les différents produits que nous proposons et dont la rémunération peut aller jusqu'à 6 % l'an ■

(1) Une institution de microfinance est une structure de proximité (ONG, association, coopérative...) qui délivre des services financiers à des populations n'ayant pas accès au système bancaire classique.

(2) Une institution de mésofinance est la voie alternative de la finance, elle permet d'accompagner les classes moyennes émergentes et plus spécifiquement les entrepreneurs individuels et les PME dont les besoins de financement sont devenus trop importants pour les institutions de microfinance traditionnelle, mais dont la structure entrepreneuriale reste encore considérée comme insuffisamment formelle par les banques commerciales.

NOUVEAU MITSUBISHI *L200*



by cfao

Photo non contractuelle.

SOLIDE COMME
UN ROC
CONÇU POUR NOTRE TEMPS



B.P.: 2181 ZONE INDUSTRIELLE D'OLOUMI, LIBREVILLE - GABON

+241 65-18-25-87 / 65-18-24-28 +241 65-18-24-87

www.facebook.com/mitsubishigabon/

Site web: <http://mitsubishimotors.cfaomotors-gabon.com/>



Drive your Ambition

RESSOURCES MINIÈRES & RICHESSES NATURELLES LE GABON : UNE TERRE D'AVENIR

QUE RÉSERVE 2020 POUR L'AFRIQUE ?

Au-delà des statistiques et projections déjà livrées sur les perspectives économiques du continent par les principales institutions nationales ainsi que les agences de notation, les véritables enjeux de cette année riche en événements décisifs méritent une profonde analyse par ceux qui sont au cœur de l'évolution de la situation. Le contexte paraît simple : l'Afrique est le continent qui présente un potentiel avéré de croissance et attire de plus en plus d'IDE ces dernières années.

Anne-Marie Jobin

Malgré les facteurs risques, de nombreux pays ont su faire preuve de résilience et profiter de la dynamique portée par les gouvernants à travers des réformes politiques et économiques, ce qui a permis d'enregistrer des avancées significatives sur plusieurs plans.

Au-delà des grands défis liés à l'émergence et son développement, chaque année apporte son lot de réalités, d'enjeux et de préoccupations. Qu'ils soient politiques, sociaux, économiques ou environnementaux, ils peuvent avoir un impact sur tout acteur économique et le décryptage de ces enjeux est essentiel pour que ces investissements soient durables.

Au Gabon, les réformes votées en faveur d'un meilleur environnement des affaires ont été mises en œuvre. Elles concernent notamment les nouveaux codes sectoriels (pétrolier et minier), avec une amélioration de la fiscalité en faveur des opérateurs, le code des marchés publics afin de mieux rationaliser et améliorer les dépenses publiques, la dématérialisation des procédures avec l'opérationnalisation de la plateforme e-taxe qui permet la télédéclaration et le télépaiement rapide des entreprises auprès de la direction générale des impôts, ainsi que la mise en fonction de la suite logicielle « Sydoniaworld » à la direction générale des douanes, le nouveau code pénal qui prend notamment en compte de nouvelles formes d'infraction en matières financière et de terrorisme, la

mise en place d'un registre du commerce et du crédit mobilier informatisé etc.

Les investigations, les analyses, les échanges en cours tels que ceux évoqués dans l'éditorial sont de bon augure. Néanmoins, les impacts créés et inattendus de certains facteurs venus de l'extérieur risquent d'entraver le processus pourtant bien engagé. Il va falloir gérer ces phases d'inquiétude en saisissant véritablement les enjeux socio-économiques. Les analystes professionnels restaient confiants jusqu'à l'arrivée du coronavirus qui affecte directement l'économie mondiale.

En effet, ce phénomène est d'une telle ampleur que l'OPEP, emmenée par l'Arabie Saoudite, a décidé d'organiser

une réunion à Vienne pour tenter d'enrayer cette contagion. C'est bien compréhensible quand on apprend que le New York Mercantile Exchange a perdu autour de 30 % de sa valeur. Le cartel dont fait partie le Gabon devra agir en conséquence. Au vu de l'urgence, cette session extraordinaire sera l'occasion pour les exportateurs d'or noir de plancher sur des mesures drastiques de réduction de la production de 600 000 barils par jour pour contrer la chute des prix. Si pour plusieurs analystes cette mesure de réduction de la production ne constitue pas la solution la plus adaptée, cette hypothèse semble pour l'heure la plus probable puisque le prix du baril pourrait, dans les conditions actuelles, passer sous la barre des 42 dollars. À l'heure où nous imprimons, nous ne sommes pas en mesure de donner les résultats de cette réunion, mais cette thématique en est bien l'objet principal.

Le mois prochain notre dossier sera dédié à l'économie numérique. Nous irons à la rencontre des utilisateurs de « Sydonia » pour savoir pourquoi ce logiciel a posé quelques problèmes lors de son lancement. Dans un tout autre domaine, l'ANPI, la SING, tous ces acteurs du numérique répondront à nos questions ■

L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU GABON DEVRAIT PORTER SES FRUITS GRÂCE À DES INVESTISSEMENTS MASSIFS DANS L'ÉNERGIE

Le pays fait actuellement la promotion de son bassin sédimentaire à travers son 12e appel d'offre au sein duquel 35 blocs de pétrole et de gaz sont offerts aux investisseurs

La rédaction

La Chambre africaine de l'énergie était à Libreville fin février pour une visite de travail afin de promouvoir les investissements dans la chaîne de valeur du pétrole et du gaz du pays et soutenir le développement du secteur privé local. Au cours de sa visite, la Chambre a salué la mise en place du nouveau code des hydrocarbures du pays et la promotion du potentiel du Gabon pour les investissements, tout en exprimant son soutien aux efforts soutenus du gouvernement pour créer un environnement propice aux entreprises privées locales et internationales.

« Le Gabon est une province pétrolière africaine bien établie qui entre dans une nouvelle ère de croissance et de transition énergétique », a déclaré Nj Ayuk, président de la Chambre et PDG du Centurion Law Group. « L'ambition du pays d'augmenter les investissements en amont, de développer les infrastructures énergétiques et surtout de développer une industrie gazière robuste doit



être soutenue par des capitaux et des technologies du secteur privé. Cela nécessite la création d'un environnement propice aux affaires, ce que demande l'industrie. Il est extrêmement encourageant de

constater l'impact des récentes réformes sur la facilité de faire des affaires au Gabon. »

Le pays a adopté l'an dernier son nouveau code des hydrocarbures qui

Le pays a adopté l'an dernier son nouveau code des hydrocarbures qui contient des conditions fiscales plus attractives.

contient des conditions fiscales plus attractives, en ligne avec ses autres voisins subsahariens. Le nouveau régime a déjà vu la signature de 12 contrats pour l'exploration et la production d'hydrocarbures avec des sociétés étrangères telles qu'Assala Energy, Petronas, Sinopec et Perenco, renforçant la confiance des investisseurs dans le potentiel du marché. Pendant ce temps, des découvertes ont été faites très récemment par Vaalco Energy sur le champ Etame dont le permis a été prolongé en 2018 pour dix ans afin d'encourager des investissements supplémentaires.

Le pays fait actuellement la promotion de son bassin sédimentaire à travers son 12e appel d'offre au sein duquel 35 blocs de pétrole et de gaz sont proposés aux investisseurs. Une

délégation du ministère du Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines dirigée par S.E. le ministre Vincent de Paul Massassa était à Houston pour y rencontrer plusieurs partenaires et investisseurs étrangers potentiels. Une telle démonstration du Gabon devrait susciter un intérêt substantiel de la part des opérateurs et entraîner la signature de plusieurs contrats supplémentaires cette année.

Le nouveau cadre réglementaire du Gabon met également l'accent sur le contenu local. Le code des hydrocarbures introduit notamment le concept d'entreprise autochtone définie comme une société gabonaise dirigée par des Gabonais dont au moins 60 % du capital est détenu par des ressortissants gabonais et qui emploie au moins 80 % de nationaux. Les entreprises autochtones du Gabon ont notamment la priorité et la préférence sur la signature de « conventions d'exploitation » pour le développement des découvertes marginales et des champs marginaux et matures, dans le but de construire une chaîne de valeur locale forte.

« Le secteur privé sera le moteur de la croissance du secteur énergétique gabonais et le nouveau code a mis en place un cadre très encourageant pour les entreprises et les entrepreneurs locaux », a ajouté Nj Ayuk. « C'est l'occasion pour le pays de mettre en place des partenariats dans le secteur pétrolier et gazier du pays tout en permettant au secteur privé local de se développer. Nous sommes vraiment impatients de soutenir le pays dans cette nouvelle ère » ■

L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS PROVOQUE UNE ONDE DE CHOC SUR LE MARCHÉ DU PÉTROLE

Pour la première fois depuis la crise financière il y a plus de dix ans, la crise sanitaire chinoise va provoquer un recul de la consommation mondiale d'or noir au premier trimestre. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une contraction de 435 000 barils par jour pour la période de janvier à mars. « La demande mondiale a été durement frappée par le coronavirus et ses conséquences sur l'économie chinoise », écrit l'agence dans son rapport du 20/02/2020.

La rédaction



L'agence souligne qu'il est encore « difficile » de calculer l'impact précis de la crise.

Sur l'ensemble de l'année, la demande mondiale ne devrait augmenter que de 825 000 barils par jour, au lieu de 1,2 million prévu avant le début de l'épidémie. Plusieurs analystes ont revu leurs perspectives dans une ampleur comparable ces derniers jours. Rystad Energy prévoit ainsi une demande de 820 000 barils jour, tout en précisant qu'elle tomberait à 650 000 dans un « scénario noir » de l'épidémie.

Si la prévision de l'AIE se confirme, il faudrait remonter à 2011 pour retrouver une progression aussi faible. La demande de pétrole serait toujours affectée, dans une moindre mesure, au deuxième trimestre, explique l'agence, et ne reviendrait à la normale qu'à l'été. « Le rebond de la demande sera certainement lent », préviennent eux aussi les analystes d'Energy Aspects.

L'agence souligne qu'il est encore « difficile » de calculer l'impact précis de la crise. Pour ses prévisions, elle table à ce stade sur un « retour progressif à la normale » de l'activité

Le Brent s'échangeait aux alentours de 56 dollars à mi-février, en hausse de 0,5 %. C'est une bonne nouvelle pour les automobilistes.

économique au deuxième trimestre. La Chine est plus que jamais le moteur du monde lorsqu'il s'agit de pétrole. Le pays a représenté à lui seul 14 % de la consommation mondiale l'an dernier et les trois quarts de la croissance de la demande.

Au début de l'épidémie, beaucoup d'analystes pensaient que les conséquences seraient circonscrites au secteur des transports en raison des mesures de confinement décrétées par Pékin. Elles s'étendent désormais à l'industrie chinoise, avant de frapper les exportations, le tourisme et l'économie mondiale tout entière.

Sur les marchés, les cours du brut sont tombés au plus bas depuis plus d'un an. Le Brent s'échangeait aux alentours de 56 dollars à mi-février, en hausse de 0,5 %. C'est une bonne nouvelle pour les automobilistes. En France, par exemple, les prix à la pompe sont revenus à leur niveau de janvier 2019 : 1,40 euro en moyenne le litre de gazole à mi-février, selon le ministère de la Transition écologique.

L'Arabie saoudite a tenté d'avancer la réunion de l'Opep, mais la Russie s'y est opposé. Le cartel et son allié russe pourraient étendre les quotas de production en place depuis trois ans pour soutenir les cours. Le comité technique de l'Opep qui s'est réuni en amont de cette réunion recommande de prolonger la réduction de production de 1,7 million de barils par jour en vigueur jusqu'à la fin de l'année et de soustraire 600 000 barils supplémentaires sur le seul deuxième trimestre. Mais cela ne serait de toute façon pas suffisant pour éliminer les surplus et équilibrer le marché, estiment les analystes de Rystad ■

Source : Les Échos

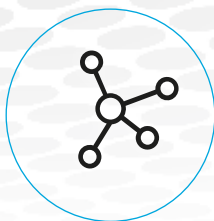
CANALBOX PRO

L'INTERNET PUISSANCE CANAL
DEDIE AUX PROFESSIONNELS

BOOSTEZ LA COMPETITIVITE DE VOTRE ENTREPRISE AVEC LA FIBRE OPTIQUE



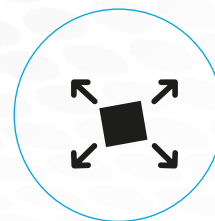
TRES HAUT DEBIT
GARANTI ET
SYMETRIQUE
JUSQU'A 10 GB/S



RESEAU
INDEPENDANT
ET DE QUALITE



SERVICE CLIENT
PREMIUM
24/7



FLEXIBLE ET
ADAPTE AUX
BESOINS DE
VOTRE ACTIVITE

UNE OFFRE CLE EN MAIN ET PERSONNALISEE A VOS BESOINS

CHOISISSEZ LA CONNEXION QUI VOUS CORRESPOND



**ACCES INTERNET
TRES HAUT DEBIT**

De 10 Mb/s à 10 Gb/s
selon la taille et les usages de votre entreprise

ET ENRICHISSEZ VOTRE OFFRE AVEC NOS SERVICES ADDITIONNELS



**RESEAUX
PRIVES**



**INFRASTRUCTURE
ET HEBERGEMENT**



**INTERCONNEXIONS
DE SITES DISTANTS**

► **Ecrivez-nous :** canalboxpro.gabon@gva.africa

► **Rendez-vous sur le site** www.canalboxpro.ga

BICP

Bureau International de Conseil et de Promotion

LE LEADER DU CONSEIL IMMOBILIER AU GABON



ASSOCIATION GABONAISE
DES AGENTS IMMOBILIERS

Evoluons ensemble



IMMEUBLE BICP BORD DE MER (SIÈGE)



Locations meublées - Quartier Louis



Villas jumelées dans le lotissement les hauts d'Angondjé - Projet de vente en V.E.F.A

VOS PROJETS SONT LES NÔTRES CONSTRUISONS-LES ENSEMBLE

BICP VOUS AIDE A :

EXPERTISER VOS BIENS, - RÉPONDRE À VOS ATTENTES

RÉALISER UN AUDIT IMMOBILIER - ETUDIER UNE PROMOTION IMMOBILIÈRE

INVENTORIER LES DOCUMENTS RELATIFS À UNE ACQUISITION OU UNE CESSION

ADAPTER VOS BUDGETS D'INVESTISSEMENTS AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DU MARCHÉ GABONAIS

NOS SERVICES: LOCATION - VENTE - CONSEIL - PROMOTION

1266 Boulevard de la Nation, Immeuble BICP, Bord mer / BP 4562 Libreville-Gabon

Tél : +241 11 73 18 80 / 011 73 17 55 / WhatsApp: +241 065 31 70 00

E-mail: pchandezon@gmail.com - secretariat.bicp@yahoo.fr - Site web : www.bicpgabon.com

PAYS RICHES EN RESSOURCES : COMMENT ÉCHAPPER AU PIÈGE DE LA PROCYCLICITÉ

En janvier 2019, lors de l'assemblée annuelle de l'American Economic Association, son président Olivier Blanchard avançait un certain nombre d'arguments susceptibles de remettre en question les coûts supposés de la dette publique dans les pays développés, y compris aux États-Unis. Jason Furman et Larry Summers ont eux aussi affirmé qu'il était temps de se débarrasser de cette « obsession de l'endettement ».

La rédaction



En mai 2019, un article de The Economist posait la question : les économistes seraient-ils en train de revoir complètement leur approche de la politique budgétaire ? Ce débat a eu des échos dans les pays riches en ressources, victimes du repli des cours du pétrole depuis 2017 et à l'affût de solutions pour développer leurs infrastructures et diversifier leur économie. De manière plutôt procyclique, ils optent souvent pour des politiques monétaire et budgétaire accommodantes et un endettement non concessionnel. Mais est-ce la meilleure stratégie pour un pays en développement tributaire de ses ressources naturelles ? Nous sommes convaincus du contraire, pour plusieurs raisons. Voici quelques pistes pour se prémunir contre ce biais procyclique.

Il n'est jamais facile d'aller à contre-courant. La définition d'un régime monétaire et budgétaire idéal pour les pays en développement

La définition d'un régime monétaire et budgétaire idéal pour les pays en développement exportateurs de produits de base est une opération complexe.

exportateurs de produits de base est une opération complexe. Pour Jeffrey Frankel, les pays riches en ressources devraient laisser leur monnaie s'apprécier lors de chocs positifs des termes de l'échange et se déprécier dans le cas contraire. Ils devraient également avoir une sorte de point d'ancrage nominal et privilégier la concertation entre politiques budgétaire et monétaire pour veiller au bon déploiement de la politique monétaire autour d'une cible budgétaire crédible et pérenne. Une telle concertation est, hélas, beaucoup plus

facile à théoriser qu'à concrétiser puisque, d'une manière générale, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales fonctionnent en silos. Pour les pays riches en ressources, le plus grand risque est d'évoluer vers une politique budgétaire procyclique, à cause de ses effets négatifs sur le bien-être et la pauvreté.

Des travaux récents de la Banque mondiale sur la République centrafricaine ainsi que les documents de recherche de Herrera, Kouame et Mandon (2019), Brueckner et Carneiro (2017) et Carneiro et Garrido (2015), mettent en évidence la prédominance de politiques budgétaires procycliques dans les pays riches en ressources, en particulier en Afrique subsaharienne. Ces études nous inspirent deux conclusions et nous amènent à proposer une solution pour leur éviter de tomber dans le piège de la procyclicité.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont tendance à privilégier une politique budgétaire procyclique

L'orientation procyclique de la politique budgétaire dans les pays en développement commence à s'infléchir depuis une vingtaine d'années. Alors qu'avant la crise de 2008-09, 64 % des pays en développement privilégiaient ce type de politique, ils ne sont plus que 60 % depuis. Mais l'Afrique subsaharienne reste fortement procyclique, puisque 23 % seulement des pays (9 sur 39) y ont opté pour une orientation contracyclique — un taux relativement faible par rapport à l'Amérique latine où cette proportion atteint 50 %. D'autant que les pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas fait évoluer leur politique budgétaire dans le temps, contrairement à l'Europe et l'Asie centrale, et aux pays d'Amérique latine. Les pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du

Nord (MENA) sont passés d'une tendance anticyclique à une politique procyclique tandis que les pays d'Asie du Sud et de l'Est ont conservé leur politique contracyclique. Les pays riches en ressources s'orientent plus souvent vers une politique budgétaire procyclique

Les pays riches en ressources s'orientent plus souvent vers une politique budgétaire procyclique.

Nos travaux montrent que la dotation en ressources naturelles et la dépendance à ces ressources restreignent la probabilité pour un gouvernement d'opter pour une politique contracyclique. En cause, notamment, l'absence de diversification de l'économie et la vulnérabilité aux chocs sur les produits de base. Pourtant, une politique budgétaire contracyclique permet à un gouvernement de faire le gros dos tout en assurant la fourniture de biens et de services publics lorsque les recettes diminuent, de préserver la protection et l'assurance sociale des populations et de faire preuve d'une plus grande résilience face aux coups durs. Le biais relativement marqué en faveur de la procyclicité budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources ne fait qu'ajouter une difficulté supplémentaire aux problèmes du continent. Pour des pays confrontés à des problèmes d'insécurité intérieure ou de surendettement comme l'Angola, le Nigéria, la République centrafricaine ou la République du Congo, la remise à plat de la politique budgétaire est impérative. Nos différents rapports le

Avec des règles budgétaires et une transparence accrue, les pays riches en ressources pourraient s'affranchir de cette procyclicité.

soulignent.

Avec des règles budgétaires et une transparence accrue, les pays riches en ressources pourraient s'affranchir de cette procyclicité.

Notre recherche montre que les pays peuvent éviter ce biais procyclique en adoptant des approches à la fois ascendantes et descendantes. L'introduction de règles budgétaires fait partie des solutions descendantes : leur utilisation — en hausse régulière depuis plusieurs années — est corrélée à de meilleures performances en termes de budget/d'endettement dans les pays qui les ont adoptées. Il est aussi avéré qu'elles peuvent aller de pair avec une amélioration de la cote souveraine des pays. Mais, comme toujours, le diable se cache dans les détails, car certaines règles budgétaires sont bonnes et d'autres moins...

Dans l'ensemble, les chercheurs s'accordent sur le fait que, pour être efficaces, les règles budgétaires doivent être « simples », c'est-à-dire clairement énoncées, transparentes et fixant des cibles réalistes en termes de niveaux de dépenses et d'endettement ; « flexibles », afin de pouvoir redresser le cap en cours de route avec des clauses de sauvegarde précises et, pour les pays riches en ressources, de permettre des ajustements en fonction du cycle économique (phases d'expansion et de ralentissement) ; et « applicables », au sens où il faut mettre en place des mécanismes transparents et crédibles pour contrôler et superviser leur mise en œuvre.

Complémentaires, les solutions ascendantes consistent à améliorer la transparence de l'exécution du budget et des règles budgétaires. Pour favoriser le respect de ces règles, bon nombre de pays ont choisi de les inscrire dans leur Constitution. Une démarche qui n'est pas forcément suffisante. Une étude du FMI suggère que les mécanismes formels d'application, comme ceux qui prévoient des sanctions en cas de non-respect, manquent également d'efficacité. L'incitation à une plus grande transparence dans l'exécution du budget et des règles budgétaires semble en revanche engendrer de bons résultats. Pour cela, la mise en place d'un comité budgétaire véritablement indépendant, qui rend compte annuellement des performances du gouvernement en la matière, est une piste intéressante. Cette solution a par ailleurs le mérite de fournir aux parlementaires, aux marchés et aux citoyens les informations nécessaires pour réclamer des comptes ■

Source : Banque mondiale

VAALCO ANNONCE LA DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR DE SABLES BITUMINEUX DE BONNE QUALITÉ AU SUD-EST D'ETAME

Au Gabon, la campagne de forages de l'Américain Vaalco sur la licence de production Etame Marin se poursuit avec un nouveau succès. Le puits d'évaluation South East Etame 4P a permis de mettre la main sur un réservoir de sables bitumineux de bonne qualité dans la formation de Gamba.

LA rédaction

Les travaux de forage ont atteint 6 311 pieds pour une section porteuse de 6 mètres de sables bitumineux dont la qualité du réservoir est similaire à celle du puits 2H de South East Etame. Si des travaux supplémentaires sont en cours pour confirmer la

découverte, les géologues de Vaalco estiment que le puits devrait abriter des ressources prospectives brutes de 1 à 2 millions de barils de pétrole, soit 300 000 à 500 000 barils nets pour le compte de la société.

Toujours selon les estimations, on s'attend à ce que le plateau de pro-

duction sur South East Etame 4P se situe dans la fourchette de 1 200 à 2 500 barils par jour. Cela revient à une fourchette de 325 à 675 barils par jour pour le compte de Vaalco.

« Nous sommes ravis du succès continu de notre campagne de forage 2019/2020 où nous avons réussi à confirmer des ressources



supplémentaires provenant des deux puits d'évaluation et à mettre en service deux puits de développement au-delà des prévisions de préforage. Le puits South East Etame 4P est un important puits d'évaluation et a été foré pour mieux délimiter notre

base de ressources potentielles au sud-est d'Etame », a commenté Cary Bounds, le patron de Vaalco. Des opérations sont en cours pour démarrer le forage du puits de développement South East Etame 4H ■

Source : Agence Ecofin

SOUS LA LOI N°037/2018 DU 11 JUIN 2019 PORTANT RÉGLEMENTATION DU SECTEUR MINIER EN RÉPUBLIQUE GABONAISE, LE NOUVEAU CODE MINIER COMPORTE 298 ARTICLES ET SE RÉVÈLE PLUS ÉLABORÉ ET MIEUX STRUCTURÉ QUE LE PRÉCÉDENT.

L'élaboration de cette nouvelle loi minière a été rendue nécessaire par le souci d'augmenter la contribution du secteur minier à l'économie nationale. Cela passe notamment par l'accélération de l'effort de recherche, par la transformation locale d'une plus grande partie des minerais et par l'accroissement de la création de valeur localement.

LA rédaction

Le contexte hautement concurrentiel du secteur minier militait également pour cette réforme du cadre juridique et institutionnel de l'activité minière. Le nouveau code minier consacre également des efforts plus soutenus en matière de respect de l'environnement et de responsabilité sociétale des entreprises.

Il s'oriente autour de quatre axes principaux. Tout d'abord, l'accélération de l'effort de recherche qui comprend : la promotion et la protection des investissements miniers ; la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion et l'exercice des activités du secteur minier ; l'assouplissement des conditions d'attribution des titres miniers ; la fiscalité minière ; et la fiscalité directe et indirecte.

Le deuxième axe de la loi s'intéresse à la transformation locale des substances et consacre la préférence qui sera désormais accordée aux opérateurs proposant un véritable plan de transformation directe ou indirecte de tout ou partie de leur production localement.

Un opérateur de manganèse peut par exemple s'engager à vendre sa production à un autre qui, lui, exploite une usine de silicomanganèse ou de ferromanganèse. Les entreprises concernées sont ainsi tenues de présenter leur plan d'industrialisation au ministre des Mines.

En troisième lieu, la loi soutient la création de valeur localement par la participation systématique de l'État dans le capital des titulaires de permis d'exploitation. Ainsi, le nouveau code minier vient d'instituer au profit de l'État gabonais « un droit de participation systématique de 10 % libre de toute charge et non diluable dans le capital de toute société d'exploitation de substances concessibles ».

Outre sa participation contributive, l'État dispose également d'un droit de participation optionnelle pouvant atteindre jusqu'à 25 % de la société d'exploitation concernée. Cela passe notamment par la constitution obligatoire d'une société de droit gabonais. Alors que jusqu'à présent les titres miniers étaient attribués aussi bien aux personnes phy-

siques qu'aux personnes morales, le nouveau code minier exige désormais que tout demandeur d'un titre minier constitue une société de droit gabonais. La promotion des PME et PMI locales par l'observation de la règle de la préférence nationale et, à compétence et expérience égales, l'emploi prioritaire des nationaux, sont également inscrits dans le nouveau code minier.

Enfin, le quatrième axe concerne le respect de l'environnement et les responsabilités des opérateurs miniers : respect de l'environnement ; responsabilité industrielle du fait des activités minières ; et responsabilité sociale des opérateurs du secteur.

D'une manière générale, le nouveau code minier marque le nouveau positionnement de l'État dans l'activité minière. Il devient un véritable opérateur du secteur minier. Fort de ce nouveau statut, le nouveau code minier octroie à l'État un droit de préemption en cas de cession ou de transfert d'un titre minier, à moins qu'il s'agisse d'une opération entre sociétés affiliées ■

COMILOG ANNONCE UNE PRODUCTION EN HAUSSE DE PLUS DE 10 %, À PLUS DE 4,8 MILLIONS DE TONNES

Deuxième producteur mondial de manganèse à haute teneur avec 15 % du marché mondial, la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) est en pleine expansion, comme en attestent ses performances des trois dernières années. Après avoir atteint la barre de 4 millions de tonnes en 2017, puis 4,3 millions de tonnes en 2018, la société du groupe Eramet vient de voir sa production atteindre les 4,8 millions de tonnes en 2019.

LA rédaction

Pour la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), les années se suivent et se ressemblent, à quelques centaines de milliers de tonnes près. Après avoir atteint pour la première fois en 2017 les 4 millions de tonnes de minerai de manganèse produits depuis le début de son aventure industrielle au Gabon en 1962, pulvérisé ce record un an plus tard avec 4,3 millions de tonnes produites, la Comilog a récidivé en 2019.

En effet, selon les chiffres fournis par la société désormais numéro 1 au Gabon, avec un chiffre d'affaires de près de 1,2 milliard de dollars US, ce ne sont pas moins de 4,8 millions de tonnes de minerais qui ont été produites en 2019. En hausse de 10 % en glissement annuel, ce chiffre souligne la bonne tenue de l'entreprise dirigée par Leod Paul Batolo.

Fixée à 4,5 millions de tonnes pour 2019, la production de Comilog affiche donc une hausse significative « reflétant les améliorations opérationnelles continues dans les mines, en conformité avec les normes de la RSE [...] grâce au nouveau procédé de traitement du minerai sec mis en place fin 2018 qui a permis d'extraire environ 0,5 Mt de minerai au cours de l'année », comme le souligne Eramet.

Avec en perspectives une production dépassant les 5 millions de tonnes pour 2020 et des réserves minières de Moanda offrant une capacité de production de minerai de manganèse d'environ 7 millions de tonnes à long terme, la Comilog entend poursuivre sa croissance portée par ses nombreux projets d'investissements notamment le projet Comilog 2020 ■

PRENONS LA ROUTE ENSEMBLE ! AVEC LE GROUPE OLA ENERGY

OLA Energy (ex-OiLibya) fait peau neuve avec une nouvelle identité visuelle. Cet acteur est incontournable dans l'entreposage et la distribution des carburants et des lubrifiants sur le territoire gabonais. En effet, OLA Energy Gabon, qui assure 18 % des parts du marché national, est composé de 27 stations-service, de deux dépôts d'entreposage (l'un à Port-Gentil d'une capacité de 17 000 m³ et l'autre à Ndjolé de 9 000 m³) et emploie plus de 80 collaborateurs directs. À l'échelon continental, ce sont 17 affiliés en Afrique de l'Est et de l'Ouest, 52 aéroports, plus de 1 200 stations-service et 8 usines de lubrifiants.

Anne-Marie Jobin

C'est par cette présentation que Monsieur Elyes Cherif, directeur régional Ola Energy Afrique centrale et de l'Ouest, a ouvert son discours de bienvenue aux nombreux invités dont faisaient partie de hauts représentants de l'État. Il a insisté également sur sa volonté de renforcer la présence d'Ola Energy en se positionnant sur le marché gabonais grâce à un investissement régulier et continu pour participer au développement du secteur énergétique du pays. « Un investissement important de 10 mds de F CFA est consenti pour accompagner le changement de nos couleurs, rajeunir



De g. à d. : Mohamed Ali Amira, directeur général d'Ola Energy Gabon, Elyes Cherif, directeur régional Ola Energy Afrique centrale



nos stations, garantir une sécurité optimale pour les usagers et nos collaborateurs. »

Monsieur Mohamed Ali Amira, directeur général d'OLA Energy Gabon a pris la parole en disant : « Mbolani ! », ce qui n'est pas seulement une exclamation, mais un message, un symbole d'intégration fort.

« Cette nouvelle identité est une source d'inspiration et de motivation pour nos équipes. Elle leur apporte du dynamisme et de l'enthousiasme pour aller plus loin et porter le slogan : « Prenons la Route Ensemble ! » Ces quelques mots sont lourds de responsabilité et nous nous engageons effectivement à accompagner et à satisfaire nos clients tout au long de leur route. Moder-

niser, rafraîchir, initier de nouveaux projets et investir davantage dans le développement de programmes, de nouveaux produits et services à valeur ajoutée, sont autant de défis que nous nous lançons pour soutenir la croissance et créer des emplois de qualité. »

Ainsi, OLA Energy Gabon affiche ses couleurs. À compter du mois de mars sera lancé dans toutes les stations-service OLA Energy le nouveau carburant additivé baptisé « O'ptimum » qui présente des caractéristiques intéressantes pour l'environnement (moins d'émissions polluantes), pour votre moteur (meilleure protection contre la corrosion) et pour votre poche (consommation moindre) ■

VIVO ENERGY GABON À FOND DANS LA RSE

Parce que l'accès à l'eau est un droit fondamental pour tous, Vivo Energy Gabon, dans le cadre de ses actions RSE, se distingue et offre un forage au lycée Don Bosco d'Owendo

Anne-Marie Jobin



Monsieur Issa Issa, directeur général Vivo Energy Gabon

Vivo Energy Gabon a inscrit au cœur de son engagement sociétal trois domaines principaux : l'environnement, la sécurité routière et l'éducation. À travers cette importante dotation faite au lycée Don Bosco, Vivo Energy Gabon marque la différence de façon durable et réaffirme sa volonté de contribuer au développement social des communautés au sein desquelles il opère.

L'accès à l'eau est un droit fondamental pour tous. Chez Vivo Energy Gabon, cette pensée prend tout son sens par la mise en place d'actions concrètes telles que la dotation d'un forage et d'une pompe au profit des 675 élèves du lycée Don Bosco de la commune d'Owendo. Ces jeunes étaient privés d'eau potable



depuis une décennie. Informé de cette situation, le Rotary Club de Libreville Sud a sollicité financièrement Vivo Energy.

Les travaux de forage de la pompe à 85 mètres de profondeur se sont déroulés en janvier 2020. L'installation de la station de pompage équipée du suppresseur et d'un réservoir de capacité de 5 000 litres a été effective en février 2020.

Lundi 2 mars 2020, cette entreprise citoyenne, représentée par son DG, Monsieur Issa Issa, accompagné d'une importante délégation, a inauguré les installations réalisées sous les applaudissements nourris des élèves et de leurs professeurs ■

L'AGACI RÉCOMPENSÉE

Lauréate de la soirée de gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Gabon organisée samedi 22 février 2020 par le cabinet d'études et de conseils en finance Ecofie, l'Association gabonaise des contrôleurs et auditeurs internes (Agaci) a reçu la « Palme internationale du dynamisme pour la contribution à l'efficacité des entreprises ». Cette prestigieuse distinction vient récompenser les nombreuses actions menées par l'Agaci pour la promotion et la valorisation des métiers de l'audit et du contrôle interne.




AIR ALGERIE

COMPAGNIE OPÉRATIONNELLE DÈS LE MOIS D'AVRIL 2020



2 vols directs par semaine au départ de Libreville

Les lundis et vendredis : départ de Libreville 0h55 arrivée à Alger 6h25
depuis le hub d'Alger :

60 destinations à l'international et 30 liaisons à l'intérieur du pays

flyafrijet.online

 by **AFRIJET**

Valable du 29 Octobre 2019 au 29 Mars 2020, en heures locales.

De	Vers	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Brazzaville	Libreville	16H15		10H45		13H45		
	Port-Gentil	16H15		10H45		13H45		
	Douala			10H45		13H45		
	Franceville							
Douala	Libreville	11H30	17H30	15H5	09H45	18H15	12H00	16H30
	Port-Gentil	11H30	17H30	15H15	09H45		12H00	16H30
	Brazzaville	11H30						
	Pointe-Noire				09H45			16H30
Franceville	Sao Tomé				09H45	18H15		
	Brazzaville					12H00		
	Libreville	12H15	14H45	12H15	12H15	15H15	12H15	14H45
	Port-Gentil	12H15	14H45	12H15	12H15	15H15	12H15	14H45
Libreville	Brazzaville	13H30		08H00		10H00		
	Franceville	10H00	-	10H00	-	10H00	10H00	12H30
	Pointe-Noire		10H15		11H30			18H15
	Port-Gentil	07H30	07H30	07H30	07H30	07H30	07H30	17H30
Sao Tomé	Libreville	17H30	10H15	17H30	17H30	17H30	17H30	17H30
	Douala	21H30	17H30	21H30	21H30	21H30	21H30	21H30
	Yaoundé	21H45	21H45	21H45	21H45	21H45	21H45	21H45
	Sao Tomé				17H15	16H30		11H00
Pointe-Noire	Douala	08H15	15H45	13H30	08H00	16H30	10H15	14H45
	Yaoundé	08H15			14H30	08H15		
	Libreville		13H30		13H45			20H30
	Port-Gentil		13H30		13H45			
Port-Gentil	Douala							
	Sao Tomé				13H45			
	Brazzaville	08H30				08H30		
	Libreville	08H30	08H30	08H30	08H30	08H30	08H30	09H30
Sao Tomé	Port-Gentil		11H00	08H30		08H30		09H30
	Franceville	08H30	08H30	08H30	15H30	08H30		09H30
	Libreville				08H30	08H30	08H30	09H30
	Port-Gentil				18H15	19H15		11H45
Yaoundé	Pointe-Noire				18H15			11H45
	Douala							11H45
	Libreville	10H00		16H15		10H00		
	Brazzaville	10H00		16H15		10H00		
Franceville	Port-Gentil					10H00		
	Libreville					10H00		
	Sao Tomé					10H00		
	Yaoundé					10H00		

Vols directs

Vols avec escale

Follow us on :



facebook.com/afrijet



flyafrijet.online

AGENDA N°82

27 MARS 2020 À 17H30 : LES 3 LIGNES DE MAÎTRISE DANS L'ORGANISATION : COMPRÉHENSIONS ET DIFFÉRENCES

Café de l'audit organisé par l'Association gabonaise des auditeurs et contrôleurs internes (AGACI) à la Terrasse (au-dessus du Premium) au centre-ville.

Droit d'entrée : gratuit (adhérents) et 15 000 FCFA (non adhérents)

Pour plus d'informations, contactez l'AGACI aux numéros et adresse suivants :

Tel : 066 84 61 90 / 077 42 99 55

Email : 2016agaci@gmail.com

16 AVRIL 2020 : 6^E ÉDITION GOÛT DE/ GOOD FRANCE À LIBREVILLE – GABON

La gastronomie française une nouvelle fois mise à l'honneur. Orchestrée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'opération « Goût de France » vise à faire rayonner l'excellence de la cuisine française à l'international. Pour cette 6^e édition, 8 établissements au Gabon et à Sao Tomé et Principe seront présents.

21 AVRIL 2020 : AFRICA AWARDS DIGITAL – PARIS 16^E – FRANCE

La première édition d'Africa Awards Digital se tiendra le 21 avril prochain à l'Aéro Club de France, dans le 16^e arrondissement de Paris. Organisée par Didier Simba, CEO de l'agence de conseil événementiel DS Event, Pascal Gayat, CEO d'Influence Digitale Consulting et Harold Leckat, CEO de Global Media Time (GMT), l'Africa Awards Digital entend récompenser et mettre sous les projecteurs les meilleurs acteurs socio-économiques du digital en Afrique.

Un temps pour **Soi**
by Vanessa

NOUVEAU

SANS BISTOURI ET SANS INJECTION, LE BOTOX CAPILLAIRE EST UN SOIN ANTI-ÂGE POUR VOS CHEVEUX.



Il est possible à présent de bénéficier de ce soin à Libreville.

Vanessa en dispose et vous le dispense.

Ce produit adapté aux soins capillaires est un bon moyen pour réparer vos cheveux et les préparer face au soleil, la mer ou le chlore. Si vous faites des colorations, des défrisages ou des mèches à répétition et que vos cheveux sont ternes, cette formule composée de kératine et d'acide hyaluronique sauve les cheveux secs et endommagés en leur apportant hydratation et souplesse. Elle permet à la fibre capillaire de se restructurer et de redonner brillance, légèreté et douceur à une chevelure terne et abîmée. Le botox capillaire s'adresse aussi aux cheveux qui ont subi des lissages à répétition, des brushings trop chauds etc. Vous l'aurez compris, ce botox capillaire est un soin qui ne lisse pas les cheveux, il est réparateur, renouvreur de la fibre capillaire, il nourrit et hydrate en profondeur, élimine les fourches et les frisotis quels que soient les cheveux, afros ou raides. Le résultat est immédiat. L'idéal est de pratiquer un traitement de fond par trimestre pour redonner à votre chevelure son aspect d'avant.

Sur rendez-vous : 077 002 858



Ascoma, solutions d'assurances en Afrique

700 collaborateurs dans **24 pays**

1^{er} courtier indépendant en Afrique Subsaharienne

Un réseau de **correspondants sur toute l'Afrique**

Nos implantations

France - Monaco - Bénin - Burkina Faso - Burundi - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - Gabon - Ghana
Guinée Conakry - Guinée Équatoriale - Madagascar - Mali - Maroc - Mauritanie - Niger - République
Démocratique du Congo - République Centrafricaine - Rwanda - Sénégal - Sierra Leone - Tchad - Togo

Courtier leader au Gabon

Tél. : +241 (0)11 74 32 90
gabon@ascoma.com



www.ascoma.com



ASCOMA
GABON

Conseil & Courtier en Assurances



**MBOLANI
GABON**

OiLibya devient...



PRENONS LA ROUTE ENSEMBLE